

Assemblée générale

de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête

Dimanche 22 juin 2025

Novotel Paris Centre Tour Eiffel,
61, quai de Grenelle, 75015 Paris



Guéules Cassées
Sourire Quand Même

SOMMAIRE

Rapport moral du Président sur l'exercice 2024	page 2
Rapport d'activités 2024 par le Directeur général	page 8
Rapport du Trésorier sur les comptes de l'exercice 2024 et perspectives 2025	page 34
Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels - Exercice clos le 31 décembre 2024	page 39
Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées - Exercice clos le 31 décembre 2024	page 42
Bilan au 31 décembre 2024	page 46
Compte de résultat du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2024	page 48
Budget 2025 - Tableau des grands équilibres	page 50
Élections des administrateurs et vote des résolutions	page 51
Note explicative de la procédure de vote	page 52
Présentation des résolutions 5, 6 et 7	page 54
Liste des candidats aux postes d'administrateur	page 55
Curriculum vitæ des candidats aux postes d'administrateur	page 57
Résolutions soumises au vote	page 72

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT SUR L'EXERCICE 2024



86 camarades et à nos 9 délégués qui vont rester dans nos mémoires :

- Stéphane Neveux
- Lucien Goraguer
- André Jacques
- Robert Lang
- Pierre Soumache
- André Saint Martin
- Patrick Winisdoerffer
- Michel Clicque
- Gérard Dieulot
- Jean Riccardi
- William Dumont

Pour les saluer et perpétuer leur souvenir, je vous propose un moment de recueillement.

Mesdames, messieurs, chers camarades,

C'est avec une certaine émotion et aussi une grande fierté, en ma qualité de président de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête que je vous présente ce rapport moral.

Nous avons tous un chemin de vie différent, nos parcours, bien que singuliers et jalonnés de réussites, sont marqués par des blessures, qui tissent entre nous des liens puissants, même lorsqu'il est douloureux de les évoquer. Ces cicatrices sont à la fois le reflet de notre vécu et la source de notre force et de notre union.

Mais avant de faire un bilan sur l'année 2024, je voudrais rendre hommage aux

Au cours de l'année écoulée, nous avons fait face à de nombreux défis, tout en célébrant des réussites marquantes, tel que notre séminaire des délégués et porte-drapeaux du mois de septembre où chacun d'entre eux a pu s'exprimer et où leurs idées ont été source d'action.

Nous avons poursuivi notre engagement à offrir un soutien essentiel à tous les membres de notre association, veillant à ce que personne ne soit laissé de côté.

Parallèlement, nous avons continué à défendre une meilleure reconnaissance des droits et des besoins des personnes blessées, collaborant avec les autorités et nos associations partenaires pour faire entendre notre voix.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025

Ensemble, nous avons accompli beaucoup, mais le chemin reste encore long. Je suis convaincu que notre vigilance et notre détermination nous permettront de surmonter les obstacles qui se dressent devant nous.

Je tiens à vous exprimer ma profonde gratitude pour votre dévouement et votre engagement envers notre association. C'est grâce à votre soutien indéfectible et à votre solidarité que nous continuons à progresser. Votre détermination en faveur de l'autonomie et de l'inclusion est exemplaire. Vous luttez pour que chaque individu puisse retrouver sa place au sein de la société, sans être freiné par des préjugés ou des stigmates.

Un point particulièrement encourageant est l'évolution positive de nos effectifs, avec 324 nouveaux membres qui ont rejoint nos rangs en 2024. En cumulant plus de 1 500 membres au cours des cinq dernières années, nous faisons face à une augmentation significative qui nous propulse dans une nouvelle dimension, révélant ainsi un plus grand nombre de personnes blessées.

Je suis également ravi de constater que notre communication fonctionne efficacement, et il est gratifiant de voir que nos membres s'épanouissent au sein de notre association.

La Fondation

La Famille « Gueules Cassées », c'est également la Fondation des « Gueules Cassées » qui, par son mécénat en milieu médical, contribue au rayonnement de notre belle association.

Afin d'être plus efficace dans la réparation des blessés et l'innovation thérapeutique, le Conseil d'administration de l'Association a décidé, au début des années 2000, de créer une Fondation qui sera reconnue d'utilité publique par décret du 11 avril 2001.

Fondée à son origine dans un esprit de reconnaissance envers le corps médical qui répara les blessés de la face de la Grande Guerre aux OPEX d'aujourd'hui, leur permettant de mener une vie presque normale et pour accorder son soutien aux institutions et chercheurs qui œuvrent en faveur des traumatismes de la face et de la tête, la Fondation a su également élargir le champ de ses missions. Elle apporte aujourd'hui son soutien à la recherche concernant les maladies neurodégénératives telle la maladie d'Alzheimer. Ainsi le contenu et le contenant sont ses centres d'intérêt, comme aimait le dire son président fondateur monsieur Antoine du Passage.

Héritière de l'UBFT par la voie du mécénat, et avec l'appui d'un Comité scientifique composé statutairement de 15 éminents médecins et chirurgiens, elle a pour ambition d'aider la recherche fondamentale et appliquée dans le domaine des atteintes de

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025

l'extrémité céphalique et de répondre ainsi à des problématiques de Santé publique.

C'est ainsi que depuis 2002 la Fondation a versé des bourses et aides financières soutenant près de 859 projets de recherche pour un montant global de près de 32 millions d'euros.

Elle soutient les hôpitaux militaires mais aussi les services spécialisés comme l'Institut Faire Faces, les hopitaux de la Pitié-Salpêtrière, Foch, Groupe hospSaint-Joseph, Necker-Enfants malades, le Groupe Hospitalier Paris Saint Joseph...

Elle a remis en 2024 son 9^e Prix consacrant un chercheur et un ingénieur pour des travaux de recherche et d'innovation conjoints particulièrement remarquables par les membres de son Comité scientifique.

Trois axes se dégagent :

- Les défis lancés aujourd'hui et demain pour la prise en charge des traumatismes crâniens et les syndromes post-traumatiques (SPT).
- Les travaux de recherche sur les cellules souches comme le fibroblaste gingival qui a une extraordinaire capacité de cicatrisation et de reconstruction et a démontré tout l'éventail de son potentiel à se différencier en de nombreuses cellules.
- Les innovations pour la reconstruction osseuse et les greffes associées.

Les extraordinaires perspectives offertes par ces découvertes constituent donc un espoir pour tous les soldats, gendarmes, policiers,

pompiers, blessés au visage et tous les patients du monde civil à venir. Le visage reste toujours difficile à protéger et est toujours le cœur de l'identité et du rapport aux autres.

Ainsi, au fil des années, tous ces blessés ont contribué à aider à la prise en charge des blessures physiques et mentales sans se replier sur eux-mêmes. Victimes, ils ont été vecteurs d'innovation et de progrès.

Leurs souffrances, leurs blessures, sont devenues un patrimoine pour le bien commun et grâce à eux, l'Homme deviendra auto-réparable, notamment grâce aux cellules souches, et pourra perpétuer ainsi la profonde, structurante et forte devise des « Gueules Cassées » :

« Sourire quand même »

L'actualité internationale nous rappelle chaque jour que nous vivons dans un monde dangereux et incertain. Face à ces événements, l'éducation et le devoir de mémoire doivent devenir des piliers essentiels de l'esprit de défense que nous devons développer.

La Fondation Armée de Terre doit bientôt voir le jour et sa mission principale est de renforcer l'esprit de service au sein de la nation, et particulièrement auprès de la jeunesse. Elle pourra compter sur le soutien de l'UBFT mais aussi des grandes associations du monde combattant pour l'aider à transmettre l'esprit d'engagement.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025

Nous poursuivrons ainsi toutes nos actions en direction des classes de défense, sans oublier ceux qui restent, en contribuant aux œuvres de solidarité du Bleuet de France.

Placé sous la tutelle de l'ONaCVG pendant plus de 30 ans, le Bleuet de France a dû évoluer pour s'adapter aux changements de la société, par la création d'un fonds de dotation dont les « Gueules Cassées » sont membres fondateurs, et gagner ainsi en autonomie.

L'UBFT, présente dès la première heure au sein du collège du Bleuet de France, a mis des bureaux à sa disposition dans son siège parisien de la rue d'Aguesseau. Nous avons ainsi accompagné pendant 2 ans la montée en puissance du Bleuet de France.

Ce beau projet dont nous sommes partenaire et mécène, au même titre que les Mutilés des Yeux et des Oreilles ou encore la Fédération Nationale André Maginot, tant sont évidentes les actions de ces associations que nous accueillons toujours avec plaisir à notre siège, témoigne de notre souci d'inscrire les « Gueules Cassées » dans le temps présent pour mieux les projeter dans l'avenir.

Au cours de l'année, des milliers de personnes, anciens combattants, militaires d'active et de réserve, collégiens, lycéens, classes défenses, associations d'étudiants, familles, jeunesse, se sont mobilisés bénévolement pour vendre des bleuets.

Le 14 juin 2023 a vu la création d'un événement culturel avec l'ensemble « Orchestre et

Chœur de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris » qui propose sous notre égide le concert annuel des « Gueules Cassées » en la cathédrale Saint-Louis-des-Invalides. Cet événement rassemble plus de 400 personnes et mérite d'être pérennisé grâce à la particularité de cet orchestre et chœur composé par des musiciens bénévoles de l'hôpital public.

Ce bel événement musical nous permet ainsi de manifester notre reconnaissance au corps médical tout en rassemblant nos blessés, nos partenaires et amis pour un instant de joie partagée, dans la sérénité, l'émotion, la sensibilité, la joie de vivre et le rêve.

Je souligne notre collaboration avec le Centre National des Sports de la Défense (CNSD) de Fontainebleau, l'ancien et historique « bataillon de Joinville » en vue d'équiper ce dernier d'un « village des blessés » pouvant aussi bien accueillir les sportifs ainsi que leur famille. Inauguré le 11 avril 2025, ce projet sera totalement opérationnel à la rentrée de septembre.

Notre commission de soutien et d'accompagnement juridique connaît un succès reconnu dans le domaine du droit des blessés et de l'accompagnement des familles, en particulier, le droit à réparation tel que repris par le code des Pensions Militaires d'Invalidité, et les autres droits en relation avec la blessure (droit des assurances, réglementation du fonds de prévoyance et indemnisation complémentaire « Brugnot »).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025

L'équipe dirigée par notre directeur adjoint Olivier Denhaene est victime de son succès et nous incite à renforcer ses effectifs pour augmenter la puissance de cette cellule qui se voit confier de plus en plus de dossiers.

Il nous faut également aider nos blessés à se reconstruire sur le plan physique et psychique : c'est pourquoi nous avons décidé de renforcer notre soutien aux associations qui organisent des stages : AD AUGUSTA, ADH, La Voile pour se reconstruire, ainsi que les organismes qui accompagnent, sur le plan social, les militaires, les blessés, les familles. Je pense à Solidarité Défense, à Terre Fraternité/ADO et la petite dernière « La fondation résilience », qui accueille, recrute et forme des anciens blessés dans une carrière diplômante d'éducateur sportif pour encadrer les établissements publics pour l'insertion dans l'emploi (EPIDE). Une aide réciproque entre nos blessés et des jeunes en difficulté.

L'UBFT continue de soutenir les associations composant le Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre.

Les actions mémorielles n'ont pas été oubliées par le soutien au musée de l'Armée, au musée des Troupes de Marine, au musée du Sous-officier de Saint-Maixent, au musée de la Grande Guerre de Meaux, au Vieil Armand dans le massif des Vosges ou la fondation du souvenir de Verdun.

De grandes sollicitations sont d'ores et déjà en cours d'étude pour 2025 :

La rénovation du service dentaire, ainsi que

l'équipement de chambres d'hospitalisation de l'Institution Nationale des Invalides, la construction d'une infirmerie pour le domaine des anciens de la Légion étrangère à Puylobier.

Nous avons également aidé les blessés à se reconstruire par le sport, en créant une équipe de sportifs portant les couleurs des « Gueules Cassées » et aussi à se reconstruire par les arts en accompagnant la jeune association Solda'rtiste.

Toutes ces réalisations, porteuses d'espoir, comme l'est notre devise « Sourire quand même » n'ont pas toutes été réalisées dans la sérénité comme je l'aurais souhaité pour la durée de mon mandat de président.

Sur le plan de la gouvernance, je vous rappelle que nos nouveaux statuts ont été validés après avis conforme du Conseil d'État et publiés au *Journal officiel* du 11 octobre 2023 (arrêté ministériel du 3 octobre). Ils sont donc applicables depuis cette date.

Leur texte est publié sur notre site internet www.gueules-cassees.asso.fr.

Le règlement intérieur a fait l'objet d'un travail de réécriture conformément aux exigences de l'article 22 de nos nouveaux statuts. Le texte, approuvé par l'Assemblée générale 2024 puis par le ministre de l'Intérieur, est applicable depuis le 2 avril 2025.

Sur notre Domaine des « Gueules Cassées » de La Valette-du-Var, la pose de la première pierre du chantier de la future Maison ATHOS n'ayant pu avoir lieu, cette cérémonie a été

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025

remplacée par la plantation d'un olivier par Madame Miralles, ministre déléguée chargée de la Mémoire et des Anciens combattants sur notre domaine au pied du mont Coudon.

Cette maison modèle pour les militaires blessés psychiques devrait être inaugurée au cours du premier semestre 2026.

Pour rester sur le terrain, je tiens à souligner la qualité de l'équipe de notre EHPAD « Résidence Colonel Picot » qui s'implique, sous la houlette de sa directrice Nathalie Guillaume, à soulager et distraire nos résidents.

Je salue également le dynamisme de l'équipe d'Isabelle Chopin qui s'applique à garder le domaine en l'état d'excellence que nous lui connaissons à chacun de nos toujours trop rares séjours.

Ces deux équipes nous délivrent un message de dévouement. Je leur adresse au nom de notre Conseil d'administration tous nos compliments et qu'elles sachent que nous avons à cœur de maintenir à niveau les matériels comme l'infrastructure qui doit rester un écrin de qualité.

Toutes ces missions financées par les « Gueules Cassées » sont rendues possibles, faut-il le rappeler, par la présence historique des « Gueules Cassées » au capital de La Française des jeux, qui devient un groupe international FDJ UNITED dont notre directeur général, Olivier Roussel, nous représente au sein du conseil d'administration, et dirige

l'ensemble des activités de l'UBFT avec sa très active équipe de notre Siège social.

Au passage et pour clore ce chapitre, je salue le formidable engagement de tous les bénévoles administrateurs, délégués et porte-drapeaux et leurs épouses qui œuvrent au quotidien et je voudrais leur dire que je suis fier du travail difficile qu'ils acceptent de faire pour nos camarades.

Mais avant de refermer ce rapport moral, je souhaite vous laisser un mot plus personnel.

Aujourd'hui, je passe le relais de la présidence de l'UBFT, car j'ai atteint la limite d'âge prévue par nos statuts pour les membres du Bureau.

Je respecte cette règle que nous avons adoptée ensemble, avec le même sérieux que j'ai toujours mis dans la mission que vous m'avez confiée.

Mais ce que je garderai avant tout, ce sont les souvenirs, les liens tissés au fil des années. Liens de proximité que je conserverai au sein de ma délégation de Bretagne.

Et surtout, une immense fierté d'avoir été votre président.

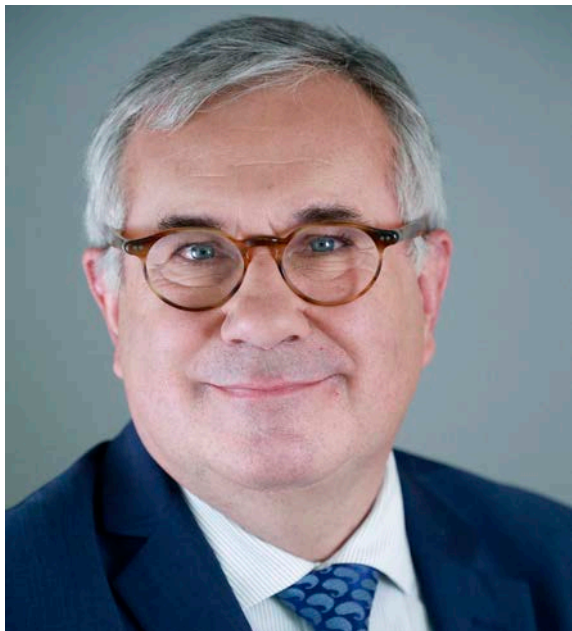
Merci à vous tous.

Lucien Flamant

Président de l'UBFT

Les « Gueules Cassées »

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024 PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL



Mesdames, messieurs, chers amis,

Je vais maintenant, et ce pour la vingt-troisième année consécutive en qualité de directeur général, conformément à l'article 6 des statuts, apporter un éclairage opérationnel sur les activités 2024 de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête (UBFT) et, à titre d'information, sur celles de notre filiale CYP SAS exploitant l'EHPAD « Résidence Colonel Picot », ainsi que sur les opérations de mécénat menées par la Fondation des « Gueules Cassées » (FGC).

Les liens étroits de filiation qui unissent l'Association et la Fondation permettent d'œuvrer ensemble au service de l'intérêt général via l'aide et le mécénat à la recherche médicale.

Les deux entités sont indissociables, pour nous bien sûr, et aussi pour tous ceux en externe qui pensent « Gueules Cassées ».

C'est dans cet esprit, en accord avec son président, le général Luc Beaussant, qu'il sera parlé de la Fondation dans ce rapport.

Ce rapport annuel est une sorte de photographie des activités de l'année écoulée, mais comporte également des informations sur le premier quadrimestre 2025.

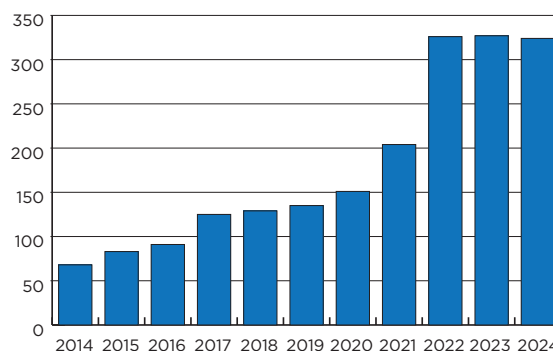
L'effectif de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête

Au cours de l'exercice 2024, nous ont quittés :

- 86 camarades,
- 60 conjoints survivants,
- 20 conjoints de membres.

Sur proposition de la commission des admissions, présidée par Jean Deprez, 324 nouveaux membres ont été admis en 2024, avec une moyenne d'âge de 44 ans. Ce résultat est aussi le signe que notre communication fonctionne bien et permet à des blessés qui jusqu'alors ignoraient l'existence de notre association, de nous rejoindre.

Évolution du nombre d'inscrits à l'UBFT sur 10 ans



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025

À noter que si nous sommes loin d'une certaine parité, 30 femmes figurent parmi les 324 nouveaux membres, et qu'au total l'association compte 197 femmes soit 6,2 % de l'effectif.

Ces nouveaux membres sont pour la grande majorité issus de ce que l'on appelle la 4^e génération du feu et plus de deux tiers d'entre eux souffrent du Syndrome post-traumatique auquel nous sommes très attentifs, au point de favoriser de nombreuses initiatives pour eux-mêmes et leurs aidants.

Ils rajeunissent aussi notre pyramide des âges ce qui est un signe de vigueur pour l'association.

Aujourd'hui la moyenne d'âge de l'ensemble des membres est de 58 ans, contre 61 ans en 2023.

La répartition des membres par conflit ou grandes catégories est :

- Conflit 39/45 : 46 membres
- Conflits Indochine / Corée : 109 membres
- Conflits AFN : 297 membres
- OPEX : 1 462 membres
- Gendarmes : 168 membres
- Policiers : 134 membres
- Pompiers : 86 membres
- Militaires blessés hors conflits : 714 membres
- Victimes civiles de Guerre : 156 membres
- Surveillant pénitentiaire : 1
- Et 12 membres d'honneur, par la nomination du Padré de la Légion étrangère, le père Yannick Lallemand.

L'Association se compose statutairement, au 18 avril 2025, date d'arrêté de la liste

électorale pour le vote des résolutions et pour l'élection des administrateurs au cours de la présente Assemblée générale, de :

- 3 173 membres actifs,
- 12 membres d'honneur,
- Soit 3 185 membres votants,

auxquels peuvent s'ajouter les 892 veuves et 63 veufs que nous traitons avec la bienveillante attention qu'ils méritent.

Le nombre des conjoints (connus) s'élève à 1 172 soit un total de 5 312 ressortissants.

Au Siège

La gouvernance

En termes de gouvernance, ont présenté leur démission, au cours de l'exercice 2024, les administrateurs ci-dessous :

- Guy Delplace, administrateur depuis 2007,
- Pierre Amestoy, depuis 2021.

L'Assemblée générale 2024 a élu à leur poste, respectivement, Robert Abian et Jean-François Chauvel.

Pierre Amestoy, eu égard à sa compétence en matière du droit à réparation et pensions militaire d'invalidité, auteur d'une thèse sur l'histoire du droit à réparation « *Justice et Réparation* » couronnée par le Prix des lecteurs du service historique de la Défense, a été nommé par le Conseil d'administration, bénévole représentant de l'UBFT au Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre (CE-GIG).

Au cours de l'année 2025, a également démissionné :

- Paul Dodane, administrateur depuis 2015.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025

Il a été remplacé, à titre provisoire, lors du conseil du 25 février 2025, par Eric Philipp, qui est candidat à son élection par la présente Assemblée générale 2025.

Le Bureau de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête, élu par le Conseil d'administration tenu à l'issue de l'Assemblée générale du 20 juin 2024, pour un an jusqu'à l'Assemblée générale de 2025, est ainsi constitué :

- Président : Lucien Flamant
- Vice-président : Jean-Daniel Marquis
- Trésorier : Didier Mahout
- Trésorier adjoint : José Baraton
- Secrétaire du Conseil : Jean-François Chauvel



Président
Lucien Flamant



Vice-président
Jean-Daniel Marquis



Secrétaire du Conseil
Jean-François Chauvel



Trésorier
Didier Mahout



Trésorier adjoint
José Baraton

Lucien Flamant, président des « Gueules Cassées », siège au Conseil d'administration de :

- la filiale de l'UBFT, la CYP SAS, exploitant notre EHPAD Résidence Colonel Picot qu'il préside,
- l'Institution Nationale des Invalides,
- le Fonds de dotation du Bleu de France,
- et participe au Groupe de travail G12.

José Baraton, trésorier adjoint, représente l'UBFT au sein de l'association du mémorial de l'Armistice de Rethondes et du conseil des Ailes Brisées.

Une charte du bénévole a été rédigée et soumise à chacun de nos administrateurs, délégués, porte-drapeaux rappelant les indispensables règles de confidentialité dans la réalisation de leurs missions.

Les statuts et le règlement intérieur

Les statuts de l'UBFT, actuellement en vigueur, ont été approuvés par l'Assemblée générale extraordinaire de juin 2022, puis par arrêté du ministre de l'Intérieur du 3 octobre 2023 et ont été publiés au journal officiel du 11 octobre 2023.

Le nouveau règlement intérieur, soumis à l'approbation de l'Assemblée générale 2024, adapté aux nouveaux statuts, a pu être mis en ligne sur le serveur du ministère de l'Intérieur le 2 avril 2025, plateforme numérique qui n'était pas opérationnelle auparavant. Le règlement intérieur devient ainsi applicable, sous réserve d'éventuelles demandes d'aménagement de la part du ministère de l'Intérieur, qui est la tutelle de toutes les associations et fondations reconnues d'utilité publiques.

Les activités du Siège

L'équipe du Siège assure le fonctionnement des deux organismes, Association et Fondation, ainsi que la supervision et le suivi de la filiale CYP SAS, dont je vais illustrer le volume d'activités par quelques chiffres significatifs.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025

L'équipe du Siège a organisé ou préparé au cours de l'année 2024 :

- 9 réunions du Conseil d'administration et 4 réunions du Bureau de l'UBFT,
- 11 réunions de la commission des aides individuelles,
- 7 réunions de la commission d'admission,
- 5 réunions de la commission des aides aux institutions et organismes externes,
- de nombreuses rencontres avec les gérants de fonds pour le comité financier,
- la commission d'accompagnement juridique de façon intense,
- 1 réunion plénière sur le droit à réparation avec les avocats,
- l'Assemblée générale annuelle tenue le 20 juin 2024 au Domaine des « Gueules Cassées » de La Valette-du-Var,
- le séminaire des délégués et porteurs, du 18 au 20 septembre 2024, au Novotel Paris Tour Eiffel,
- 3 réunions du Conseil d'administration de la Fondation des « Gueules Cassées »,
- 2 réunions du comité scientifique de la Fondation,
- 1 réunion du comité stratégique de la CYP SAS.

L'équipe du Siège, composée au 31 décembre 2024 de 19 salariés, a effectué tout au long de l'année, les travaux ci-dessous :

- la rédaction des procès-verbaux des séances du Bureau et du Conseil d'administration, en liaison avec Jean-François Chauvel, secrétaire du Conseil,
- la rédaction des comptes rendus et tableaux de suivi de l'ensemble des commissions et courriers liés aux décisions proposées au Bureau,

- la réalisation du « Magazine » : 4 numéros 366 à 370 ont été publiés au cours de l'année 2024, tirés chacun à 6 400 exemplaires et systématiquement mis en ligne sur le site internet de l'UBFT. Une version numérique est transmise aux personnes mal-voyantes,
- la comptabilité de l'ensemble des mouvements liés au fonctionnement général et aux centaines de virements mensuels des aides sociales,
- le suivi du budget et la gestion du patrimoine financier pilotés par MM. Didier Mahout et Bernard Viallatoux, trésoriers respectifs de l'Association et de la Fondation, assistés de José Baraton, trésorier adjoint de l'Association, œuvrant en parfaite harmonie,
- la mise à jour régulière du site internet www.gueules-cassees.asso.fr,
- la réalisation grandissante d'outils de communication internes et externes,
- l'entretien et la maintenance de l'immeuble,
- de très nombreuses missions de représentation de l'Association et de la Fondation,
- la gestion des ressources humaines dont l'effectif global était au 31 décembre 2024 de 44 salariés ainsi répartis :
 - 19 salariés au Siège,
 - 25 salariés au Domaine des « Gueules Cassées » de La Valette-du-Var, auxquels s'ajoutent, en cours d'année, des contrats à durée déterminée en fonction des besoins des activités associatives, événementielles et d'hôtellerie.

Le comité Social et Économique (CSE), réunissant les élus du personnel s'est réuni à deux reprises.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025

La filiale CYP SAS, gestionnaire de l'EHPAD « Résidence Colonel Picot » à La Valette-du-Var, quant à elle, employait 82 salariés en CDI représentant 78,57 postes équivalents temps plein au 31 décembre 2024.

L'ensemble des organismes « Gueules Cassées » représente donc un effectif de plus de 126 salariés auxquels s'ajoutent au Domaine de La Valette-du-Var des emplois saisonniers liés aux activités hôtelières, et également les salariés de l'entreprise de sous-traitance de la restauration (Domaine et EHPAD).

Le Siège social a également apporté un soutien logistique à d'autres organismes qui, au terme d'une convention, occupent des locaux et participent aux charges de fonctionnement de l'immeuble. Il s'agit de :

- la Fondation des « Gueules Cassées »,
- la Fondation du Souvenir de Verdun,
- la Fondation des Aveugles de Guerre,
- le fonds de dotation du Bleuet de France du 2 janvier 2023 à la fin du mois de février 2025.

La montée en puissance des activités du Siège social, notamment en matière d'actions sociales, de défense des droits des blessés et le développement de la communication interne et externe, ainsi que la pyramide des âges de nos salariés, ont conduit les membres du Bureau et le directeur général à réorganiser progressivement la structure de l'équipe de salariés : des départs en retraite sont prévus progressivement sur les

exercices 2024, 2025 et 2026, entraînant des recrutements de nouveaux collaborateurs.

Je cite en particulier, le départ en retraite de M. Alain Bouhier, directeur adjoint en charge de la vie associative depuis octobre 2013, remplacé fin 2024 par M^{me} Laura Chambroy.

M^{me} Nabila Falek, cheffe comptable, depuis mai 2013, a été nommée directrice adjointe en charge de la comptabilité et des finances.

La mission d'entraide de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête

La mission statutaire d'entraide de l'UBFT se concrétise autour de 4 axes :

- l'aide sociale à ses membres,
- le soutien juridique pour la défense du droit à réparation des blessés,
- la solidarité avec le monde combattant,
- le soutien à l'obtention des décorations.

Les aides sociales aux membres

Nos efforts se sont portés sur le maintien de notre réactivité vis-à-vis des membres de l'Union se trouvant en difficultés. La commission des aides individuelles, présidée par Jean-Daniel Marquis, s'est réunie 11 fois comme les années précédentes. Elle a traité 647 dossiers transmis par les délégués régionaux ou départementaux.

Le montant total dédié à l'entraide en 2024 s'élève à plus de 3,9 M€ et se répartit sur près de 5 000 actions individuelles dont :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025

- 111 allocations mensuelles versées à des membres ou veuves en difficultés,
- 62 allocations « enfants handicapés »,
- 118 allocations « études » qui sont versées pour les 10 mois de l'année scolaire,
- 352 aides ponctuelles, dont les prises en charge des honoraires d'avocats ou médecins experts pour la défense des droits à pension militaire d'invalidité,
- 23 allocations « mariage » et 29 allocations « naissance » ont été servies, signe de l'admission de nouveaux jeunes membres, militaires en OPEX et blessés en service,
- Plus de 3 900 colis de Noël ont été adressés à tous les membres et veuves,
- 32 cadeaux d'anniversaire de noces d'or ou de diamant,
- 22 décorations dans les ordres nationaux offertes,
- 286 abonnements à une téléassistance ont été pris en charge,
- et hélas, 133 allocations « obsèques » ont été versées à la suite de la disparition de nos membres ou de leurs conjoints.

Le soutien aux membres de l'UBFT pour leur réhabilitation physique ou psychique passe également désormais par les aides que l'association apporte aux initiatives sportives ou artistiques :

- Nous avons été heureux de soutenir de nombreux membres participants aux Jeux paralympiques de Paris, ou portant la flamme olympique... et nous ramenant des médailles !



- Ainsi une équipe a été constituée permettant à celles et ceux de nos adhérents qui pratiquent la course à pied, semi-marathon ou marathon, de courir au sein d'une TEAM aux couleurs des « Gueules Cassées »,



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025

- De même une impulsion a été donnée à la création d'une association de blessés qui par la pratique de leur art, que ce soit l'écriture, la peinture, la sculpture, la musique, retrouvent un certain bien-être. L'association Solda'rtiste a fêté sa première année d'existence par l'organisation d'une



exposition au Domaine des « Gueules Cassées », le 19 avril 2025, réunissant une vingtaine de blessés artistes, dont la marraine est M^{me} Patricia Miralles, ministre déléguée chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, et le parrain Denis Brogniart. Cette exposition a rencontré un vif succès, a généré un nouvel élan de fraternité et a été saluée par la presse.

La défense du droit à réparation

La mission fondamentale et statutaire de l'UBFT est de veiller sur le droit à réparation. L'UBFT continue de s'impliquer aux côtés des autres associations du Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre (CE-GIG), comité présidé par le général Paul Dodane, dans la défense du droit à réparation basé sur le Code des Pensions Militaires d'Invalidité (CPMIVG) et s'investit dans le soutien à ses membres.

La commission de soutien juridique mise en place en octobre 2020, destinée à étudier et soutenir les dossiers de nos membres dont les droits seraient mal reconnus, poursuit sa constante montée en puissance.

Le rôle de la commission est de bien cerner les problèmes des demandeurs (31 % des dossiers ne sont pas suffisamment solides pour aboutir), d'apporter un conseil et de financer un accompagnement par un avocat performant pour le type de procédure.

Il s'agit en 2024 de plus de 384 demandes, soit une augmentation de presque 100 % par rapport à 2023 :

- Soit pour un soutien devant la CRI (commission des recours de l'invalidité),

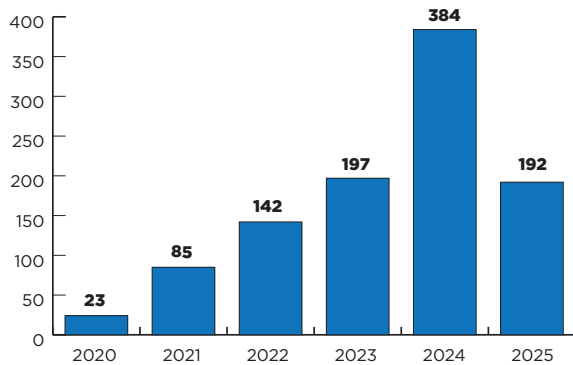
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025

ou devant les tribunaux pour une question relative à la Pension Militaire d'Invalidité (131 demandes au total),

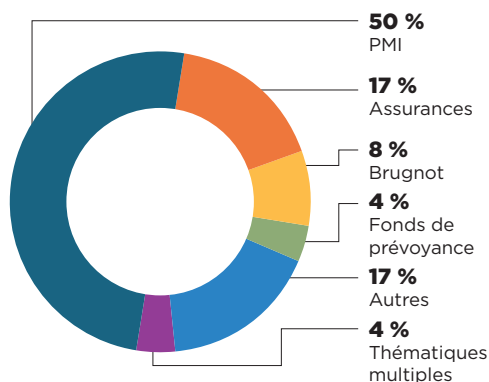
- Soit pour des contestations relatives à la jurisprudence Brugnot (58 demandes), ou des contentieux avec les assurances AGPM et GMPA (65 dossiers),
- 26 dossiers aux thématiques multiples,
- 27 contentieux avec des fonds de prévoyance,
- 77 accompagnements hors litige.

Certains résultats obtenus sont excellents.

Nombre total de demandes de soutiens juridiques par année depuis 2020



Nature des demandes en 2024



La valeur du point d'indice a été revalorisée à 15,90 euros à compter du 1^{er} janvier 2024 contre 15,63 euros précédemment. Un arrêté du 28 décembre 2024 publié au *J.O.* a fixé le point à 16,07 euros pour 2025.

À la suite de la réforme des fonds de prévoyance, le ministre délégué aux Anciens combattants et la Direction des Ressources Humaines de l'Armée de Terre (DRHAT) ont été alertés de l'impact de la réforme sur les militaires nouvellement réformés. Un peu moins d'une trentaine de recours ont été engagés par l'UBFT en 2024 pour défendre les membres de l'association sur la thématique du fonds de prévoyance.

La mise à jour régulière du site internet, <http://codepensionsmilitaires.fr/>, sorte de code numérique annoté s'est poursuivie sous l'impulsion et le contrôle de l'UBFT. Une mise à jour du site a été réalisée qui permet depuis juillet 2023 de consulter une rubrique « dossiers pratiques ». Cette rubrique permet d'accéder à des informations sur le parcours du blessé et des conseils à suivre pour la reconnaissance des droits. Les informations mises en lignes concernent tout autant nos membres militaires et anciens militaires, que nos membres fonctionnaires ou anciens fonctionnaires (policiers, pompiers professionnels et autres).

Une étude a été menée, avec un cabinet de statistiques économiques (BDO), afin de présenter aux pouvoirs publics et aux parlementaires le décalage grandissant entre la valeur du point et l'inflation.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025

Le mécénat externe

Chaque année, l'UBFT apporte un soutien financier à de grandes associations avec lesquelles un partenariat durable s'est forgé au fil du temps.

Les associations bénéficiaires sont les suivantes :

Les « Ailes Brisées »



Au terme d'une convention signée en 1972, les « Ailes Brisées » ont confié la gestion de leur émission de Loterie Nationale aux « Gueules Cassées » qui, en contrepartie de cet apport de parts de marché, reversent chaque année à cette association 16 % du montant, après impôt, du dividende perçu de la Française des Jeux sur la base du nombre d'actions détenues avant l'introduction en Bourse de la FDJ. Le reversement s'est élevé en 2024 à 4 267 239 €.

4 associations membres du Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre (CE-GIG) : L'UBFT a continué d'apporter un soutien annuel à quatre des associations constituant le Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre, qui furent dans un passé ancien « Émetteur de dixièmes de la Loterie Nationale » :

- la Fédération des Blessés Multiples et Impotents de Guerre,
- la Fondation des Aveugles de Guerre,
- l'Association des Mutilés et Invalides de Guerre,
- la Fédération des Amputés de Guerre de France.



Le montant de ce soutien permet à ces associations de mener leurs propres actions sociales, il est annuellement de 120 000 € pour chacune des 4 associations, soit 480 000 €.

Les associations et organismes soutenus par les « Gueules Cassées »

L'UBFT répond également, conformément à sa mission statutaire, à des demandes de soutiens financiers qui sont étudiées par la commission des aides aux organismes et institutions, présidée par Henri Denys de Bonnaventure, qui s'est réunie à 5 reprises. Elle a étudié 131 demandes de financement, en apportant 81 réponses favorables.

Le montant des aides externes décidées en 2024 s'élève à près de 1,8 M€ (hors CE GIG et Ailes Brisées) dont :

- des aides sociales indirectes au travers d'associations, dont je ne cite que les plus significatives :
- l'association Solidarité Défense pour la confection des colis de Noël envoyés aux soldats en OPEX et OPINT,
- le Cercle sportif de l'Institution Nationale des

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025

Invalides pour l'organisation de programmes d'activités de reconstruction par le sport pour des militaires blessés, avec lequel a été signée une convention de partenariat pour les exercices 2024 à 2026,

- L'Association pour le Développement des Œuvres d'entraide dans l'Armée (ADO) apportant des bourses d'études à des orphelins de militaires « Morts pour la France »,
- Le Centre National des Sports de la défense (CNSD) pour :
 - le financement d'un minibus adapté au transport des personnes à mobilité réduite,
 - l'organisation de stages de voiles pour des blessés au club nautique de Toulon.

- des projets à vocation sanitaire ou médico-sociale, notamment pour l'organisation de stages pour des blessés souffrant d'un syndrome post traumatique (SPT):
- l'Institution Nationale des Invalides pour un logiciel de traitement odontostomatologique et gériatrique,
- l'HNIA Sainte-Anne de Toulon pour un tomographe ophtalmologique,
- l'association AD AUGUSTA en Bretagne: un partenariat trisannuel a été mis en place,

Ad Augusta
PAR DEVOIR DE RECONNAISSANCE

- l'association « Au-delà de nos Handicaps » (ADH), pour l'organisation de stages pour les blessés dans le cadre d'un partenariat pluriannuel,

ADH
AU-DELÀ DE NOS
HANDICAPS

- L'association « La voile pour se reconstruire » pour l'acquisition d'un voilier école, aux couleurs des « Gueules Cassées », qui sera basé à Toulon,



- le foyer de l'Institution Nationale des Invalides,
- le projet Cognidive : il s'agit de la poursuite d'une étude clinique et d'un stage curatif pour traiter les syndromes post-traumatiques (SPT), par la méditation en plongée sous-marine en lien avec le Service de Santé des Armées (SSA), l'Institut de Recherche Biomédicale des Armées (IRBA) et la CABAT : ce stage se déroule au sein du domaine des « Gueules Cassées » à La Valette-du-Var,
- l'association Tournesol pour l'organisation de divertissements au profit des hospitalisés,
- l'association « Un fauteuil à la mer » qui permet à des personnes à mobilité réduite d'accéder à des bains de mer sur la presqu'île de Giens, notamment les résidents de notre EHPAD « Résidence Colonel Picot »,
- France Alzheimer Var, association partenaire de notre EHPAD et du domaine des « Gueules Cassées »,
- L'équipe de chirurgiens maxillo-faciaux de La Pitié-Salpêtrière pour une dotation en instruments chirurgicaux destinés à des missions de formation de chirurgiens Ukrainiens.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025

- **Le financement sur 3 exercices (2022 à 2024)** de la construction d'un village des blessés au sein du Centre National des Sports de la Défense (CNSD), à Fontainebleau, en partenariat notamment avec le ministère de la Défense, la Fédération Nationale André Maginot et les Ailes Brisées. Ce village a été inauguré par Mme Patricia Miralles, ministre déléguée à la Mémoire et aux Anciens combattants le 11 avril 2025.



- **La construction d'une maison ATHOS, sur le domaine des « Gueules Cassées »,** établissement de réhabilitation sociale des militaires blessés psychiques, en liaison avec l'État-major de l'Armée de Terre, l'ONAC-VG et l'IGESA dans le cadre d'une convention initiale signée avec l'État Major des Armées le 30 mars 2022. Le permis de construire a été délivré le 15 septembre 2023 situant l'immeuble à construire sur le terrain dominant le parc aqualudique.

Un appel d'offres a été lancé auprès de 3 promoteurs immobiliers afin de faire réaliser la construction dans le cadre d'un Contrat de Promotion Immobilière (CPI). Le chantier a été confié à la société VINCI Travaux du Midi : il a débuté au mois de juillet 2024, en vue de la livraison de l'immeuble au mois d'avril 2026. Mme Patricia Miralles, ministre déléguée à la Mémoire et aux Anciens combattants est venue visiter le chantier le 24 février 2025, et a planté symboliquement un olivier, arbre de paix.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025

• Des soutiens au travail de Mémoire, dont essentiellement :

- la mission Libération dans le cadre des 80 ans des débarquements de Normandie et de Provence,
- le musée des troupes de Marine de Fréjus, pour le redéploiement de sa collection permanente,
- le comité du Monument National du Hartmannswillerkopf, également connu sous le nom du « vieil Armand »,
- le musée de la Grande Guerre de Meaux pour la reconstitution d'une tranchée pédagogique,
- le Comité de la Flamme de la Nation sous l'Arc de Triomphe, pour l'organisation quotidienne du ravivage,
- le musée de l'Armée dans le cadre d'une convention de mécénat trisannuel 2024, 2025 et 2026,
- l'association « Connaissance de La Meuse » pour l'ajout d'un tableau « Gueules Cassées » au son et lumière de Verdun « Des Flammes à la Lumière »,
- la poursuite de deux axes en lien avec l'Éducation nationale, le trinôme académique et le réseau Canopé.

• Des soutiens à la notoriété des « Gueules Cassées » dont essentiellement :

- le soutien pluriannuel à un champion, membre de l'UBFT, médaillé de bronze aux Jeux Paralympiques de Tokyo en Kayak, pour sa préparation en vue des Jeux de Paris 2024 où il a été à nouveau médaillé de Bronze,
- l'association ACHOR AP-HP pour le maintien des activités de l'Orchestre et

- Chœur de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris composés de bénévoles soignants,
- les écrivains combattants pour la remise d'un Prix littéraire,
- le concert solidaire « Sentinelles d'un soir » organisé par le gouverneur militaire de Paris, salle Pleyel, au cours duquel l'un de nos gendarmes « Gueule Cassée », Yvard qui se reconstruit par la musique rock a pu interpréter l'une de ses compositions aux côtés d'artistes de renom.



Les décorations

Cette année 2024, les mérites de nombreux camarades ont été reconnus :



Légion d'honneur

- 15 chevaliers
- 4 officiers
- 1 Grand Officier



Médaille militaire

- 38 Médailles militaires

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025



Ordre National du Mérite

- 4 chevaliers
- 1 officier
- 1 commandeur



Diplôme d'honneur de porte-drapeau

- 3 diplômes



Médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif

- 7 médailles de bronze
- 1 médaille d'argent
- 1 médaille d'or

Nous renouvelons aux récipiendaires nos chaleureuses félicitations et notre fierté.

L'immeuble du Siège social

Le plan pluriannuel d'entretien du Siège s'est poursuivi en 2024 par :

- la rénovation de l'appartement occupé par le nouveau couple de gardiens,
- le studio du 4^e étage,
- la climatisation des bureaux du rez-de-chaussée et du 3^e étage,
- l'équipement du sous-sol pour l'archivage des dossiers des membres,
- la mise à niveau de la sonorisation et matériel de projection des salons de réception du 1^{er} étage,
- le début de modernisation de la zone d'accueil par la pose d'écrans dynamiques, qui se poursuivra durant l'été 2025.

Les délégations régionales

Le maillage territorial a été assuré en 2024 au sein de 21 délégations régionales par :

- 23 délégués régionaux,
- 21 délégués départementaux,
- 35 porte-drapeaux.

Afin d'équilibrer le nombre de membres dépendant de chaque délégué et de renforcer ainsi leur capacité d'actions sociales de proximité, une réorganisation des délégations a été engagée.

De nouveaux délégués et porte-drapeaux ont été nommés en 2024 par le Conseil d'administration :

Délégation Alsace



- [Jacques Kuznik](#) a été nommé délégué départemental pour le Haut-Rhin (68).

Délégation Aquitaine

- [Jean-François Louvrier](#) a présenté sa démission de son mandat de délégué régional avec effet au 31 décembre 2024.
- [Bernard Redregoo](#) a été nommé délégué régional pour l'Aquitaine Sud.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025

Délégation Poitou-Charentes



- [Laury Picard](#) a été nommé porte-drapeau, pour la délégation Poitou-Charentes.

Délégation Centre - Val de Loire

Le mandat de délégué régional de monsieur X a été révoqué par décision du Conseil d'administration du 18 avril 2024. Celui de monsieur Y a pris fin le 17 décembre 2024 du fait de sa radiation en tant que membre de l'association. Cette radiation emporte révocation de son mandat de Délégué départemental.

À la suite d'une vidéo mise en ligne le 6 septembre 2024 et portant le titre « lancement d'alerte aux « Gueules Cassées » », vidéo dont le Conseil a estimé qu'elle portait atteinte à l'image et à la réputation de l'association, des procédures de radiation ont été engagées à l'encontre de MM. X, Y et Z. Ces derniers ayant exercé chacun un recours suspensif, il appartient à l'Assemblée générale de statuer sur ces radiations.

À titre provisoire, les membres de la délégation Centre-Val de Loire ont été réaffectés aux délégués des régions limitrophes, et en ont été avertis.

Délégation Champagne-Ardenne

- [Jean Deprez](#), tout en demeurant délégué départemental pour l'Aisne et les Ardennes, a souhaité être déchargé de son mandat de délégué régional.



- [Dominique Cleiss](#) a été nommé délégué régional, pour la délégation Champagne-Ardenne.

Délégation Ile de France



- [Stéphane Saison](#) a été nommé délégué départemental pour l'Oise (60).

Délégation Normandie



- [Patrick Croquet](#) a été nommé délégué départemental pour l'Eure (27) et la Seine-Maritime (76).

Délégation Languedoc-Roussillon



- [Sébastien Baudin](#) a été nommé délégué départemental du Gard (30) et de l'Hérault (34).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025

Délégation Midi-Pyrénées :

- Frédéric Martinez a présenté sa démission de son mandat de délégué régional avec effet au 31 mars 2024.
- Jean-François Chauvel a été nommé délégué régional.
- Henri Rebujent a présenté sa démission de son mandat de délégué départemental des Pyrénées-Orientales.
- Jean-Pierre Meresse a été nommé délégué départemental des Pyrénées-Orientales.
- Michel Carrere a été nommé délégué départemental pour les départements 09 - 32 et 65.
- Noël Depirou a été nommé délégué départemental pour le 31.
- Philippe Durand a été nommé délégué départemental pour le 46 et le Tarn (82).

Délégation Pays de Loire :

- Raphael Basset a été nommé porte-drapeau.

Délégation Poitou-Charentes :

- François Secher a été nommé porte-drapeau.

Délégation Rhône-Alpes :

- Jean-François Montoya a été nommé délégué régional à la suite du décès de Michel Clicque.

19 réunions régionales ont été organisées par vos délégués en 2024. Animées par un administrateur et un cadre du Siège, elles sont des moments de transmission d'informations sur les activités de l'Union, sur la situation du monde combattant

mais également de retrouvailles et de chaleureuse camaraderie, grâce notamment à l'implication des épouses de nos délégués et porte-drapeaux qui vous accueillent.

Le séminaire annuel des délégués et porte-drapeaux a été organisé, au Novotel de Paris Tour Eiffel du 18 au 20 septembre 2024, sous une forme plus participative, basée sur des tables rondes qui ont permis à l'ensemble des bénévoles d'exprimer leurs attentes, de faire des suggestions au Conseil d'administration.

Ce rassemblement fut également l'occasion d'un hommage à nos fondateurs au cimetière de Moussy-le-Vieux.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025

Le Domaine de Moussy

Pour mémoire, l'Assemblée générale 2014 a approuvé la cessation des activités du Domaine de Moussy et sa cession.

La signature de sa cession, retardée par des contraintes administratives et le Covid a finalement pu avoir lieu le 29 juin 2021 avec un règlement prévu dans le courant de 2023. Au 31 décembre 2023, le paiement des sommes dues par l'acquéreur n'ayant pas toutes été encaissées, une mission de recouvrement a été confiée à un cabinet immobilier spécialisé qui a permis de premiers encaissements en 2024 avec un solde attendu courant 2025.

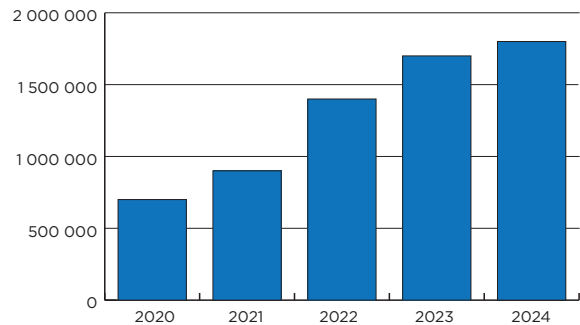
Le Domaine des « Gueules Cassées », La Valette-du-Var



Le chiffre d'affaires du domaine, après une importante chute lors des périodes de confinement, est en progression régulière :

- 2020 : 668 000 €
- 2021 : 926 726 €
- 2022 : 1 467 880 €
- 2023 : 1 775 890 €
- 2024 : 1 830 370 €

Évolution du chiffre d'affaires du Domaine des « Gueules Cassées » de 2020 à 2024



24 406 repas ont été servis et 11 531 nuitées enregistrées en 2024.

Cette augmentation du chiffre d'affaires est à mettre à l'actif des équipes du domaine, très impliquées dans le développement des activités sociales et événementielles.

Eu égard au confort des hébergements, à la qualité de la restauration, au fonctionnement du parc aqualudique, aux 40 hectares de terrain et jardins à entretenir, à l'augmentation des coûts des énergies et des matériaux, au renforcement des équipes, le résultat du domaine demeure négatif **mais constitue une véritable aide sociale pour les membres de l'UBFT**, et de l'ensemble du monde combattant qui accèdent au Domaine, à des tarifs bien inférieurs aux coûts de revient réels des services et de l'accueil bienveillant ainsi réservé aux blessés, à leurs aidants et leurs familles.

Le Domaine a accueilli pour des repas ou des séminaires, sans que la liste soit exhaustive :

- le Centre National des Sports de la Défense (CNSD),

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025

- la journée des « Chirurgiens Tête et cou Militaire » par le D^r Caruhel, chirurgien maxillo-facial de l'HNIA Sainte-Anne,
- le séminaire de la Gendarmerie PACA,
- l'association des officiers mariniers,
- le séminaire résidentiel de la Fondation des Aveugles de Guerre,
- l'association « Au-Delà de nos Handicaps » (ADH) pour l'organisation de stages au profit des blessés et des aidants, et pour son Loto annuel,
- la Cellule d'aides aux blessés de l'armée de Terre (CABAT) qui organise chaque année un stage de méditation en plongée dans la piscine du domaine au profit de militaires atteints de syndrome post-traumatique.
- la cellule d'aide aux blessés, malades et familles de l'armée de l'air et de l'espace,
- la Direction Générale de l'Armement,
- la Saint-Cyrienne du Var,
- l'UNC du Var,
- le Lions Club de Toulon Port la montagne,
- et bien d'autres...



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025

36 réceptions de mariages ont été organisées en 2024 ainsi que de nombreux événements privés.

Le domaine a affiché complet durant la période estivale réunissant de nombreux membres et leur famille, heureux de se retrouver dans l'ambiance amicale et joyeuse habituelle ponctuée d'animations renforçant la convivialité.

Les fêtes de fin d'année sont également l'occasion pour le domaine de se parer de ses plus belles lumières.

Depuis 2019, un programme de travaux pluriannuel de mise à niveau de confort des bâtiments compatibles avec la poursuite des activités est mené.

Au cours de l'année 2024, les travaux ci-dessous ont été réalisés :

- la création d'une rampe d'accès permettant aux personnes à mobilité réduite de se rendre directement de la terrasse des platanes à la piscine via l'allée des orangers,
- la fin de la rénovation des chambres du bâtiment « Olivier »,
- la rénovation de la terrasse du bar et de son environnement (terrasse, pergola bioclimatique, sonorisation, terrain de pétanque),
- la sonorisation des salles de restaurant,
- la terrasse en béton désactivé du bâtiment « Olivier »,
- la création d'un espace de jeux pour les enfants,
- et dans le cadre du développement durable : l'installation de citernes de récupération des eaux de pluie.



Une charte du bien vivre au Domaine a été rédigée et validée par le Conseil d'administration que chaque membre et client du domaine sont invités à signer avant d'y séjourner. Elle rappelle les règles de base de la vie en collectivité afin que chacun et chacune puisse profiter de séjours agréables.

Un soutien financier, appelé « Aide au repos » a été mis en place au début de l'année 2025 afin de permettre aux membres de l'UBFT et conjoints survivants de pouvoir séjourner

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025

au domaine avec un reste à charge modéré en fonction de leurs ressources et quotient familial.

Un site internet, dédié au domaine vous permet de le redécouvrir :

www.domainedesgueulescassees.fr

L'EHPAD « Résidence Colonel Picot » exploité par notre société filiale la CYP SAS

Pour mémoire, La résidence Colonel Picot a été officiellement inaugurée le 13 janvier 2017. Elle est labellisée « Bleuet de France » et a été classée, et pour la seconde année consécutive, en 2024, par le magazine *l'Obs* parmi les meilleures maisons de retraite de France. Sur l'exercice 2024, le taux d'occupation moyen a été de 92,7 %, contre 83,9 % en 2023.

Un programme de travaux d'entretien et d'investissements permet de maintenir à niveau les infrastructures immobilières afin de toujours apporter le meilleur confort aux résidents.



Nos résidents, qu'ils soient issus des « Gueules Cassées », du monde combattant ou de nouveaux entrants issus de la société civile, sont entourés par des équipes bienveillantes.

Une initiative qui constitue une première en France dans un EHPAD, un bureau de vote a été installé, en partenariat avec la commune de La Valette-du-Var, pour les élections européennes et législatives de 2024, permettant ainsi aux résidents de procéder à leur devoir de citoyen.

En complément du rapport du président, je tiens à féliciter et remercier les personnels de tous les corps de métier présents au sein de la Résidence Colonel Picot, l'administration, les soins, la restauration, l'animation, la maintenance, pour la qualité de leur travail.

Je rappelle que l'EHPAD « Résidence Colonel Picot » a été construit pour vous en priorité, membres des « Gueules Cassées » et du monde combattant.

Vous et vos familles, pouvez obtenir toutes les informations nécessaires à une admission sur le site internet :

www.cypehpad.com et en prenant contact directement avec l'établissement, au :

04 94 42 51 80.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025

La Fondation des « Gueules Cassées »

2024 a été le vingtième exercice opérationnel de la Fondation des « Gueules Cassées » depuis sa reconnaissance d'utilité publique le 11 avril 2001.

Je vous rappelle que sur le plan de la gouvernance, la Fondation est administrée par un Conseil d'administration composé de 12 membres :

- 5 administrateurs du collège des fondateurs, c'est-à-dire des « Gueules Cassées » : elle est présidée par le général Luc Beaussant.
- 3 administrateurs de droit représentant le ministre de l'Intérieur, le ministre chargé du Budget, le ministre des Armées,
- 4 administrateurs du collège des personnalités qualifiées qui apportent leurs compétences à la gestion de la Fondation,

Le Conseil d'administration est lui-même conseillé par un Comité scientifique composé de 15 éminents professeurs et médecins spécialisés, présidé par le Pr Olivier Langeron, chef du service d'anesthésie-Réanimation Médecine Per-Opératoire au CHU de Brest.

La Fondation des « Gueules Cassées » mène des missions de mécénat médical par le soutien financier aux institutions s'intéressant à la recherche présentant des innovations thérapeutiques pour le traitement et la réparation des traumatismes cranio-faciaux et de leurs séquelles fonctionnelles d'origine traumatique et dégénérative ou tumorale. Ce mécénat se concrétise par :

- le versement d'aides individuelles à des chercheurs,
 - des soutiens financiers à des laboratoires de recherche ou des services hospitaliers spécialisés,
 - le financement de matériels innovants pour la recherche,
 - le soutien à des congrès de sociétés savantes et la remise de prix,
 - l'attribution du Prix de la Fondation lorsqu'un projet est particulièrement remarqué par la communauté scientifique.
- le développement d'actions destinées à entretenir le souvenir des sacrifices de tous ceux qui ont servi la France. En 2024, la Fondation a apporté son soutien financier pour le ravalement de l'Ossuaire de Douaumont.



Afin de permettre un nouveau renforcement de la capacité de mécénat de la Fondation des « Gueules Cassées », l'UBFT avec l'accord de l'Assemblée générale 2024, a apporté à la fondation un complément de financement de 1 million d'euros dédiés aux soutiens à la recherche.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025

En ce qui concerne le mécénat médical, comme chaque année, la Fondation a lancé son appel à projets pour 2024 auprès de 850 chercheurs dans les différents services hospitaliers et organismes de recherche.

Le thème retenu
pour l'année 2024 était :

PATHOLOGIE CRANIO-FACIALE

Prise en charge et réparation
des lésions traumatiques.

Prise en charge et réparation des
séquelles fonctionnelles d'origine
traumatique, dégénérative ou tumorale.

**Fondation
des « Gueules Cassées »**

Appel à projets 2024

La Fondation finance depuis 2002 des projets de recherche dans le domaine des pathologies et des traumatismes crânio-maxillo-faciaux. Pour l'année 2024, elle renouvelle son appel à projets sur le thème :

PATHOLOGIE CRÂNIO-FACIALE

Prise en charge et réparation des lésions traumatiques. Prise en charge et réparation des séquelles fonctionnelles d'origine traumatique, dégénérative ou tumorale.

**Date limite de candidature
(cachet de la poste faisant foi)
15 mars 2024**

2 TYPES DE FINANCEMENTS SERONT ACCORDÉS
DANS LE CADRE DE L'APPEL À PROJETS

AIDE À LA RECHERCHE

- ▶ Elle est accordée pour un an pour l'achat d'équipements, de matériels et de consommables, indispensables aux recherches.
- ▶ Sur justificatifs et devis détaillés du budget nécessaire.
- ▶ Montant en fonction du projet.

AIDE INDIVIDUELLE

- ▶ Elle est accordée pour un an, à titre individuel, éventuellement renouvelable, à des candidats titulaires ou non d'un doctorat.
- ▶ Elle est exclusivement réservée à des chercheurs n'ayant pas d'autres sources de revenus.
- ▶ Montant maximum de **40 000 €**. Des justificatifs faisant état d'absence de ressources (salaire, bourse, vacation...) seront demandés.

Fondation des « Gueules Cassées »
20 rue d'Aguesseau - 75008 Paris
www.gueules-cassees.asso.fr

Gueules Cassées
Sourire Quand Même

Faisant suite à cet appel à projets :

- 75 dossiers ont été reçus et soumis à l'examen du comité scientifique,
- 45 dossiers de recherche ont été sélectionnés par le comité scientifique et ont été approuvés par le Conseil d'administration pour un montant total de 1 647 707 € sous forme de bourses et aides financières aux chercheurs.

La Fondation apporte également des soutiens financiers aux sociétés savantes pour l'organisation de congrès et à des institutions, leur permettant d'acquérir des équipements nécessaires à la recherche et au traitement des traumatismes crânio-faciaux.

À titre d'exemple, la Fondation a décidé d'apporter en 2024 un soutien, notamment à :

- **Le CERMAD - Centre d'Excellence dans la Recherche sur la Maladie d'Alzheimer et autres maladies neuro-dégénérative :**

Dans ce projet pluriannuel de grande envergure, 2 millions d'euros répartis sur les exercices 2022 à 2024, notre fondation finance l'acquisition d'équipements médicaux et technologiques. Elle est associée à d'autres très grands mécènes, ce qui permet le renforcement de sa notoriété et le rayonnement des « Gueules Cassées ».

- **L'Institut Faire Faces (IFF)**, développé à Amiens par le professeur Bernard Devauchelle, pionnier de la greffe du visage, a été acté en 2024 par un financement sur les exercices 2024 à 2026. Il est consacré

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025

à des **projets concrets** et attribué à des chercheurs et des équipements pour la mise en œuvre de **projets de recherche innovants avec un impact clinique**.

- La création de la **Maison des cinq Académies de Santé** a été initiée en 2024 par la fondation des « Gueules Cassées », qui se veut un lieu d'échanges, de partage et de travail coopératif pour que l'Inter-spécialité soit plus efficace au profit du patient et donc de la **santé publique**.

Le prix 2024 de la Fondation des « Gueules Cassées » a été remis pour des travaux menés sur la distraction ostéogénique magnétique.

Depuis sa création en 2001, la Fondation des « Gueules Cassées » a soutenu 859 projets de recherche pour un montant global de plus de 32 millions d'euros.

La Fondation abritée du Souvenir de Verdun (FSV)

La Fondation abritée du Souvenir de Verdun est une fondation abritée par la Fondation des « Gueules Cassées », présidée par le général Elrick Irastorza, ancien chef d'état-major de l'armée de Terre.

La Fondation du Souvenir de Verdun a apporté, dans le cadre d'une convention, son soutien financier à l'établissement public de coopération culturelle (EPCC) dénommé « Mémorial de Verdun – champ de bataille » et au Comité National du Souvenir de Verdun (CNSV) afin de participer au fonctionnement

du Mémorial de Verdun pour un montant de 205 000 €.



Jean-Marie Mangeot © Mémorial de Verdun

Règlement général sur la protection des données (RGPD)

L'UBFT, la CYP SAS et la Fondation poursuivent leur veille permanente pour la sécurisation des fichiers et des systèmes informatiques conformément à la réglementation européenne concernant les organismes qui traitent des données personnelles contenues dans leurs fichiers. Par ailleurs, la montée de la cybercriminalité et des risques informatiques liés à la situation internationale nous conduisent à la plus grande vigilance.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025

La communication et la notoriété

La notoriété de l'association et de la Fondation se renforce.

Une agence de communication, « DROIT DEVANT », nous accompagne désormais pour la mise en œuvre de la stratégie et des opérations de communication, l'animation des comptes et des communautés, la production de contenus et les relations presse.

Sous l'impulsion du directeur général, Anne Doutremépuich, à qui a été confié le développement de la communication, travaille sur des actions qui contribuent notamment au rayonnement de l'UBFT.

À noter qu'une nouvelle brochure institutionnelle de l'association et de la Fondation a été réalisée, rappelant l'histoire et présentant les missions actuelles des entités « Gueules Cassées »,



Soulignons que le développement de notre visibilité sur les réseaux sociaux s'est accrue. Nos abonnés sont, en avril 2025, déjà au nombre de :

- 5 099 abonnés sur Facebook
- 1 918 sur Instagram
- 3 527 sur LinkedIn



Notre réalisateur, Laurent Urbanski, produit l'essentiel des films à l'occasion d'événements marquant la vie de l'association et de la fondation. Vous pouvez les retrouver sur nos réseaux sociaux, notre internet et notre chaîne Youtube et Vimeo.



Youtube



Vimeo

- L'utilisation et la déclinaison de la mascotte des « Gueules Cassées » surnommée « Gkc » sur nos différents supports et goodies.



Parallèlement, toujours dans le souci du développement de la notoriété des « Gueules Cassées », de nombreux contacts et partenariats sont régulièrement initiés auprès :

- du cabinet de M^{me} Patricia Miralles, ministre déléguée auprès du ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants,
- de l'ONaCVG,
- de la gendarmerie,
- de la police,
- des pompiers,

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025

- des mutuelles du monde combattant,
- d'associations en lien avec nos missions.

Nos salons du Siège sont également mis à disposition régulièrement pour ces grandes associations ou fondations dont, le Bleuet de France, Solidarité Défense, la Fondation pour la Mémoire de la Guerre d'Algérie, les Écrivains combattants, les ministères, les académies médicales, l'Institut des dirigeants d'associations et fondations (IDAF) ...

Depuis toujours sensible au monde artistique, c'est via des partenariats avec des sculpteurs, peintres, dessinateurs, infographistes, éditeurs, musiciens, chanteurs, monde des médias, que des liens ont été tissés et mettent l'UBFT en lumière.

En particulier l'Orchestre et Chœur de Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, avec lequel une convention de partenariat trisannuelle a été signée. En contrepartie, depuis 2023, cette formation musicale interprète un concert de musique classique chaque année, au sein de la cathédrale Saint-Louis des Invalides.



Enfin, n'oublions pas notre magazine qui ne cesse d'évoluer pour vous informer au plus près de l'actualité UBFT, édité chaque trimestre à 6 400 exemplaires.

La Française des Jeux (FDJ)

Vous l'aurez constaté une nouvelle fois, votre Association et votre Fondation mènent de nombreuses missions sociales et solidaires, mémorielles et de recherche médicale dans le cadre de l'intérêt général.

Elles le peuvent grâce à l'esprit d'entreprise qu'ont eu les fondateurs des « Gueules Cassées » en initiant la création de la Loterie Nationale dans les années 30 puis en étant en 1976, avec la Fédération Nationale André Maginot (FNAM) et les membres du GIE PRELO, les promoteurs du Loto.

L'UBFT détient actuellement 10,11 % du capital de FDJ soit 19 310 362 actions.

Le monde combattant détient 15,2 % du capital FDJ, composé de deux blocs dits « en concert » :

- Fédération Nationale André Maginot, Association des Mutilés des Yeux et des Oreilles, Union Fédérale et CARAC,
- Union des Blessés de la Face et de la Tête et Ailes Brisées.

L'UBFT est actionnaire d'une société cotée, ce qui nous impose, dans notre communication, le strict respect de règles de confidentialité visées par l'autorité des marchés financiers (AMF).

L'acquisition par FDJ du groupe Suédois Kindred, via l'offre publique d'achat (OPA) lancée le 20 février 2024, a été une étape

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025

clé dans la construction d'un leader des jeux d'argent et de hasard en Europe.

La FDJ a enregistré, en intégrant Kindred, un chiffre d'affaires de 3 065 M€, en progression de 17 % vs. 2023.

Il est important de noter que la commission européenne a conclu à l'absence d'aide d'État lors de la privatisation de FDJ : cette décision confirme la robustesse du cadre juridique de l'entreprise.

FDJ + Kindred constituent depuis le mois de mars 2025 le Groupe FDJ United.



Le directeur général de l'UBFT, administrateur FDJ, est membre du comité stratégique et du comité RSE-JR (Responsabilité Sociétale d'Entreprise et Jeu Raisonné). Il a notamment participé à 9 réunions du Conseil d'administration FDJ, 5 comités RSE de Responsabilité sociétale d'entreprise et jeux raisonnés ainsi qu'au séminaire stratégique. À ce titre, l'UBFT perçoit des jetons de présence.

Le Conseil d'administration de la FDJ a arrêté un résultat net ajusté 2024 de 490 M€ vs. 425 M€ en 2023 et proposé à l'Assemblée générale du 22 mai 2025, un dividende de 2,05 € par action vs 1,78 € en 2023.

La contribution de la FDJ est notable pour l'État avec 4,4 milliards apportés aux finances publiques.



En sa qualité d'administrateur représentant l'UBFT, second actionnaire FDJ, au sein du Conseil d'administration de la société, le directeur général est nommé scrutateur de l'Assemblée générale FDJ United.

Le mandat d'administrateur de l'UBFT au sein du Conseil d'administration de FDJ a été renouvelé pour une durée de 4 ans lors de l'AG FDJ du 25 avril 2024.

En ma qualité de directeur général de l'UBFT, je tiens à saluer les relations de confiance tissées entre M^{me} Stéphane Pallez, présidente-directrice générale, les membres du comité de direction de La Française des Jeux et le représentant des « Gueules Cassées » au sein du Conseil d'administration de l'entreprise.

Remerciements aux donateurs

L'UBFT n'a pas enregistré au cours de l'exercice 2024, le bénéfice de legs ou de donation. Elle a toutefois reçu un nombre important de petits dons, notamment lors du paiement des cotisations annuelles.

Nous remercions les donateurs pour leurs gestes généreux de solidarité dédiés aux actions sociales de l'UBFT.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025

Conclusion

L'Union des Blessés de la Face et de la Tête, poursuit activement ses missions statutaires. En votre nom, je me permets donc de féliciter les acteurs bénévoles et nos salariés qui, au cours de cet exercice 2024, se sont investis sans compter, comme chaque année, sans oublier le personnel, très impliqué à nos côtés de l'entreprise à laquelle a été confiée la restauration du domaine des « Gueules Cassées » et de la Résidence Colonel Picot.

Je tiens personnellement à saluer et remercier les cadres qui m'entourent. Je nommerai, en les chargeant de les transmettre à leur équipe, car je ne peux citer toutes et tous :

- Laura Chambroy, directrice adjointe pour les missions très prenantes de la vie associative qu'elle a prise en charge après le départ en retraite d'Alain Bouhier,
- Olivier Denhaene, directeur adjoint chargé des affaires juridiques dont l'apport est précieux, dans une société de plus en plus judiciaire, et pour la défense des droits de nos camarades,
- Nabila Falek, notre directrice des services comptables et financiers, également impliquée dans le domaine financier aux côtés de nos trésoriers,
- Laurent Urbanski, notre responsable multimédia qui réalise les vidéos mises en ligne sur le site internet et les réseaux sociaux,
- Isabelle Chopin à la direction du Domaine des « Gueules Cassées », secondée par Matthieu Stievenart,

- Nathalie Guillerme, directrice de la Résidence Colonel Picot, ainsi qu'à toutes les équipes soignantes, administratives, comptables et techniques de l'EHPAD.
- Anne Doutremépuich, assistante de direction, chargée du développement de la communication assure avec efficacité la coordination de la vie statutaire et des actions de communication de l'Association.
- Isabelle Bidault, assistante de direction de la Fondation, accompagne avec rigueur les nombreuses actions annuelles portées par la Fondation.

Toutes deux accomplissent leurs missions avec enthousiasme et efficacité.

Je citerai et remercierai également nos conseillers sur cet exercice 2024 :

- nos avocats,
- nos commissaires aux comptes,
- nos architectes et consultants en particulier Pierre Villeminot, pour les projets architecturaux,
- nos attachés de presse.

Un grand merci également aux bénévoles de l'Association et de la Fondation, administrateurs, délégués, porte-drapeaux et membres des commissions et du Comité scientifique qui font confiance aux équipes du Siège, du Domaine des « Gueules Cassées » et de l'EHPAD Résidence Colonel Picot.

Olivier Roussel

*Directeur général de l'UBFT
Directeur général de CYP SAS
Secrétaire général de la Fondation
des « Gueules Cassées »*



RAPPORT DU TRÉSORIER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2024 ET PERSPECTIVES 2025



Didier Mahout

Les comptes de l'année 2024

L'année se traduit par un résultat positif de 15 192 753 euros.

L'environnement économique mondial a été marqué par une évolution globalement positive, même si contrastée selon les marchés puisque survenant sur un fonds défavorable de crise politique persistante ou croissante au Moyen-Orient et en Ukraine. Au rayon des déceptions, on peut également ajouter l'économie chinoise, naguère moteur de la croissance mondiale, qui avec 5 % est restée dans une évolution freinée par les difficultés structurelles durables de son secteur immobilier et des banques locales qui l'ont financé.

Dès le début d'année, une certaine euphorie s'est toutefois matérialisée tant en Europe et surtout qu'aux USA. Elle trouve sa source dans des anticipations de réduction de l'inflation ayant à son tour autorisé l'amorce d'une baisse des taux d'intérêt, qui sont enfin sortis des niveaux très élevés où la crise du Covid les avait conduits. Cette perspective encourageante confirmée dans les faits tout au long de l'année a permis un mouvement de hausse continue des marchés actions,

encore amplifiée aux USA par l'explosion des cours des 'Magnificent 7' bénéficiant de l'accélération de l'IA qui ouvre une ère nouvelle de transformation en profondeur des chaînes et des processus de production...

Le seul pays développé à ne pas avoir su profiter de cette tendance est la France, bouleversée par la décision inattendue de dissolution de l'Assemblée Nationale qui l'a projetée dans une crise institutionnelle dont son économie déjà au ralenti n'avait pas besoin. Les conséquences ne se sont pas fait attendre avec des marchés totalement désorientés par l'absence de perspective claire en termes de stabilité institutionnelle et de croissance économique. Les marchés ne détestent rien de plus que l'incertitude et l'absence de visibilité qui en résulte...

Les résultats sont éloquentes :

Sur la totalité de l'année 2024, le Standard & Poors 500, c'est à dire les grandes capitalisations internationales, largement mené par les valeurs technologiques Américaines ont fait un bond de plus 23 %, les actions européennes à travers l'indice Eurostoxx 50 a fait plus 8,28 %. Le seul marché des pays avancés ayant une performance négative sur la totalité de 2024 est le CAC40 qui est à moins 2,15 %, venant ainsi peser sur la performance de l'Eurostoxx..

De surcroît, l'incertitude politique qui perdure en France a valu la dégradation de la note du souverain français mi-décembre chez Moody's, et se traduit par une tension sur le spread entre le taux du Bund allemand à dix ans et de l'OAT, qui est l'obligation du Trésor français à dix ans. Après avoir atteint 70 bp

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025

fin 2024 venant de 40 bp, il s'est approché des 90 bp fin janvier avant de revenir au niveau de fin d'année. Il reste aujourd'hui à 75 bp, alourdissant d'autant la facture du surendettement dont souffre le pays.

Enfin, beaucoup, dont nous, espèrent en cette fin d'année les effets bénéfiques attendus du retour aux affaires des Républicains outre-Atlantique. Ils ne vont pas être déçus.... !

Comme l'année dernière, si notre association a bien tiré son épingle du jeu, c'est dû en premier lieu au dividende reçu de La Française des Jeux d'un montant de 34,3 millions (dont près de 4,3 millions ont été rétrocédés aux Ailes Brisées) après 30 millions l'année précédente. Le portefeuille a néanmoins généré des recettes de 3 570 040 €. Dans un contexte boursier plus favorable aux actions et face à un trend de baisse annoncé des taux d'intérêt, nous avons d'une part poursuivi nos investissements sur des produits monétaires et obligataires, nous permettant de nous assurer à la fois taux d'intérêt élevés et protection de notre capital, et d'autre part investi dans des secteurs de croissance, en particulier sur des valeurs moyennes.

Enfin, soulignons qu'en dépit de la poursuite des travaux dans le domaine des « Gueules Cassées » à La Valette du Var, celui-ci a généré un chiffre d'affaires de 1,9 million € après 2,1 millions en 2023 et 1,7 million en 2022.

Pour en rester aux comptes de fin 2024, nos dépenses et charges d'exploitation (20,9 millions hors provisions pour risques et charges) ont légèrement diminué par rapport à 2023 (22,1 millions), ce qui s'explique par la diminution des aides financières. Des

provisions pour risques financiers liées à la cession de Moussy avaient été constituées les exercices précédents. Une reprise partielle de ces provisions a été comptabilisée au cours de l'exercice 2024, portant le solde restant à 1 million d'euros au 31 décembre 2024.

Le compte d'exploitation

(En millions d'euros)

Produits d'exploitation	4,6
Dépenses d'exploitation	20,9
Personnel	3,7
Autres dépenses	4,2
Impôts et taxes	0,2
Amortissements	1
Aides financières (dont 4 aides aux membres)	11,8
Résultat d'exploitation	- 16,3
Produits financiers	46,4
Dividende FDJ	34,3
Revenu portefeuille	3,6
Reprises provisions	8,5
Charges financières	9,4
Provisions	9,4
Résultat financier	37
Résultat courant avant impôt	20,7
Résultat exceptionnel	0,03
Impôt sur les bénéfices	- 5,5
Excédent	15

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025

Si l'Assemblée générale approuve ces comptes, l'ajout de ce solde aux capitaux propres en portera le montant à 242 millions d'euros.

L'actif du bilan

Les actifs immobilisés de l'Association se composent essentiellement d'éléments immobiliers et financiers. La première ligne des immobilisations financières « participations » est celle de la CYP, cette filiale de l'UBFT n'est pas consolidée dans ses comptes.

Son chiffre d'affaires net de 2024 à 6,9 millions, est en progression de 3 % sur l'année précédente dû à une légère progression de l'hébergement. Le montant des charges est de 7,4 millions, laissant un déficit 0,35 million. Toutefois, hors amortissements et provision pour risques et charges, d'un montant total de 0,9 million, le résultat d'exploitation est positif de 496 003 euros. Après prise en compte de la perte comptable, les capitaux propres de la CYP s'établissent à 15,8 millions.

La ligne « autre titres immobilisés » représente notre participation de 10,10 % du capital de la FDJ.

L'actif circulant est composé de la créance que l'association détient sur l'acheteur du domaine de Moussy, des valeurs mobilières de placement ainsi que les disponibilités.

L'évolution de notre portefeuille

Le total du portefeuille de l'association était de 159 millions au 31 décembre

2023, et de 171 millions au 31 décembre 2024. Ces chiffres doivent être appréciés au regard de la conjoncture, du contexte géopolitique et de la volatilité des marchés sur l'année 2024. Le portefeuille reste équilibré. La valorisation du portefeuille au 31 décembre 2024, on constate une moins-value latente globale de 9,4 millions provisionnée alors qu'au 31 décembre 2023, il montrait une plus-value latente globale de 8,4 millions.

La répartition des actifs a évolué ainsi qu'il suit :

% au	31/12/ 2022	31/12/ 2023	31/12/ 2024
Fonds immobiliers	32	27	24
Produits de taux	13	13	12
Produits structurés	3	3	3
Actions	34	38	37
Infrastructures	3	6	10
Liquidités	15	12	14
	100	100	100

Le passif du bilan

Nous clôturons l'exercice 2024 avec un résultat de 15 millions, le bilan total est de 263 millions, dont 242 de fonds propres. Une provision pour risques et charges de 1 million reste inscrite dans nos comptes. Les dettes sont quasi inexistantes, les 13 millions d'autres dettes sont nos engagements pris non encore tirés aux investissements de notre portefeuille ou projets.

Le conseil d'administration a approuvé l'affectation du résultat :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025

Résultat comptable	15 192 735
Reprise dotation Fondation « Gueules Cassées »	1 000 000
Reprise réserve restructuration Domaine du Coudon	3 000 000
Reprise réserve spéciale	4 000 000
Montant à affecter	23 192 753
<i>Réserve de fonctionnement</i>	<i>4 000 000</i>
<i>Réserve Grands Projets Associatifs</i>	<i>5 000 000</i>
<i>Réserve vie associative</i>	<i>5 000 000</i>
<i>Dotation Fondation « Gueules Cassées »</i>	<i>5 000 000</i>
<i>Report à nouveau</i>	<i>4 192 753</i>

Les perspectives de l'année 2025

Après une année 2024 qui avait vu une mise sous contrôle de l'inflation et permis ainsi une forte baisse des taux d'intérêt aux USA et surtout en Europe afin de soutenir une économie fragile, la survenue de l'ouragan Trump vient bouleverser l'édifice des relations, du commerce et de la croissance internationaux.

Le monde, en perte de ses repères habituels, vit désormais à l'aune des humeurs changeantes du nouveau maître, qui compte bien imposer dans la durée son nouveau modèle transactionnel visant à faire prospérer, quoi qu'il en coûte, la seule économie américaine. Comme si elle-même ne se nourrissait pas de sa profonde interpénétration avec l'économie mondiale !

Les marchés européens ont en quelques semaines effacé la hausse de plus de 10 %

enregistrée depuis un début d'année euphorique alors que les actions américaines, et singulièrement celles de la *Tech*, enregistrent un vif recul.

La politique tarifaire US qui semble se mettre en place, va se traduire par un renchérissement des importations aux USA dont beaucoup sont indispensables aux chaînes de production locales et ainsi relancer l'inflation qui avait pu être mise sous contrôle. La Fed n'a pas encore réagi en relevant ses taux, mais toute perspective de nouvelles baisses telles qu'elles étaient espérées, se sont évaporées sine die. L'impact sur la croissance de l'économie et sur le niveau de l'emploi risquent fort de s'avérer rapidement très pénalisantes pour l'économie américaine. Et quand les USA toussent, le reste du monde s'enrhume ... *no good !*

Face à cette tempête, l'Europe, divisée et sans identité politique, tarde à réagir et à s'organiser. La nécessité vitale de relancer une politique de défense vient percuter les difficultés budgétaires rencontrées par la plupart des pays, et singulièrement une France surendettée et jusqu'à présent incapable de créer un consensus interne sur la nécessité de financer par des économies un effort substantiel de réarmement.

Et comme d'habitude l'Allemagne paiera ... si elle le veut bien. En effet, l'arrivée d'un nouveau chancelier et la formation rapide d'une coalition le supportant ont déjà permis de mettre fin par la voie constitutionnelle à la loi d'airain qui interdisait jusqu'à présent à

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025

la dette du souverain de dépasser 60 % du PIB. Le pays se dote ainsi d'une marge de manœuvre financière considérable qui va lui permettre enfin d'assumer un leadership européen retrouvé. La France y trouvera une place du fait de son armement nucléaire qu'elle est la seule à posséder sur le continent. Cela sera-t-il suffisant pour créer la solidarité financière dont nous avons tant besoin ?

Combien de temps cela va-t-il durer ? Personne ne sait aujourd'hui répondre à cette question. Et peut-être Trump ne le sait-il pas lui-même !

Dans cet environnement, toute prévision sur l'évolution des marchés financiers est illusoire et les marchés errent sans direction, un jour en hausse, un jour en baisse selon l'humeur du moment.

Que pouvons-nous faire face à cela ?

- Ne pas nous départir de notre prudence dans le choix de nos investissements. Nous venons pourtant et pour la première fois d'investir un petit montant (3 M€) sur les valeurs américaines, dont nous étions totalement absents. Nous sommes donc pris à revers par la rapidité et la violence de la mise en œuvre de la nouvelle politique US. Les fondements de cette économie restent toutefois solides et nous avons investi avec Lazard sur des valeurs sûres. Donc restons zens : les actions, c'est du long terme et nous pouvons dans cette modeste mesure nous permettre d'attendre plus de clarté.

- Continuer de nous concentrer sur les marchés européens et sur les valeurs moyennes en croissance comme nous l'avons fait avec succès depuis de nombreuses années
- Investir dans les infrastructures dont l'économie européenne et particulièrement l'Allemagne ont un énorme besoin.
- Choisir des secteurs plus à l'abri des soubresauts comme la santé, les travaux publics, la défense ?
- Observer l'évolution des taux d'intérêt et nous protéger face à une baisse que la BCE va devoir poursuivre voire accélérer pour soutenir les entreprises européennes.

Plus que jamais il nous faut être humbles et réalistes dans cet exercice plus incertain que jamais. Et dépenser notre argent sur nos propres grands projets n'est certainement pas la plus mauvaise option !

Ces éléments sont traduits dans le budget 2025 que vous retrouverez dans les tableaux des grands équilibres en page 50 de cette brochure.

Didier Mahout

Trésorier

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

Monsieur le Président,
Messieurs les membres du Conseil
d'administration,
Mesdames et messieurs les membres,
de l'association Union des Blessés de la Face
et de la Tête,
Siège social : 20, rue d'Aguesseau
75008 Paris

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration en date du 23 avril 2025. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet

de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 24 avril 2025

Le commissaire aux comptes

FRANCE AUDIT

Représentée par Monsieur Bruno CHUDEAU

Associé signataire

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les

informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

Monsieur le Président,
Messieurs les membres du Conseil
d'administration,
Mesdames et messieurs les membres,
de l'association Union des Blessés de la Face
et de la Tête,
Siège social : 20, rue d'Aguesseau
75008 Paris

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences

que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée générale

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé :

I. Avec la Fondation des « Gueules Cassées »
À la suite de l'Assemblée générale portant création d'une réserve de 1 000 000 d'euros de soutien à la Fondation « des Gueules Cassées », la direction de l'UBFT a procédé au versement de cette somme en 2024.

Conventions déjà approuvées par l'Assemblée générale

A. Conventions conclues au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'organe délibérant au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025

I. Avec la Fondation des « Gueules Cassées »

- Refacturation de frais de personnel, administratif et comptable :

Cette refacturation correspond au coût des heures effectuées par les salariés de l'UBFT pour le compte de la Fondation. Elle s'est élevée à 125 679,91 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

- Refacturation des prestations de services, de ménage et de gardiennage :

Cette refacturation correspond au coût des heures effectuées par les salariés de l'UBFT pour le compte de la Fondation. Elle s'est élevée à 9 937,90 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

- Refacturation des charges annuelles liées à l'occupation des locaux :

Elle s'est élevée à 7 549,66 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

- Refacturation des frais d'affranchissements : Elle s'est élevée à 1 069,88 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

II. Avec le fonds de dotation du Bleuet de France

- Refacturation des charges annuelles liées à l'occupation des locaux :

Elle s'est élevée à 5 697,36 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

- Refacturation des frais d'affranchissements et autres frais :

Elle s'est élevée à 523,59 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

III. Avec l'association des Ailes Brisées

L'association « Les Ailes Brisées » a conclu avec l'Union des Blessés de la Face et de la Tête, un contrat et des avenants aux termes desquels il leur est apparu opportun de se rapprocher dans le domaine de l'émission de billets de la Loterie Nationale entiers et divisibles.

Le dernier avenant à ce contrat a pris effet au 1^{er} janvier 2000 et aménage le protocole d'accord de 1972, en annulant et remplaçant les avenants antérieurs.

Au titre de l'exercice 2024, la dotation allouée à l'association « Les Ailes Brisées » s'est élevée à 4 267 238,57 €.

IV. Avec La Française des Jeux

L'Union des Blessés de la Face et de la Tête détient une participation de 10,11 % ainsi qu'un poste d'administrateur au sein de la Française des Jeux. À ce titre, votre association a désigné un représentant permanent au sein du conseil d'Administration de la FDJ.

V. Avec la société CYP

Un compteur a été installé pour suivre la consommation d'électricité propre à la CYP. L'électricité imputable à la CYP lui est refacturé.

Cette refacturation s'est élevée à 93 721,41 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025

VI. Avec M. Jean-Daniel Marquis – Administrateur de l'UBFT

L'association a confié des travaux de peinture à l'entreprise individuelle « Jean-Daniel Marquis » réalisés sur le site du Coudon. À ce titre, un montant de 66 246,10 € HT a été facturé sur l'exercice 2024.

VII. Étant donné l'existence de liens particuliers entre ces personnes morales et votre association, nous nous devons de vous rendre compte qu'il nous avait été donné avis d'administrateurs communs avec les vingt-huit entités suivantes :

1. Avec la Fondation des Gueules Cassées.
2. Avec l'AMYGO
3. Avec l'association du Clos du Pas de Saint-Maurice.
4. Avec la Banque française des yeux de Paris
5. Avec la FNAM (Fédération Nationale André Maginot).
6. Avec le Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre.
7. Avec l'Amicale du 1^{er} RTP, GR 108 de la FNAM
8. Avec l'Union Française des Associations de Combattants et Victime de guerre
9. Avec La Française des Jeux.
10. Avec la CYP SAS
11. Avec le CFPSAA
12. Avec « La Flamme de la Nation » (Association La Flamme sous l'Arc de Triomphe).
13. Avec la Fondation des Aveugles de Guerre
14. Avec l'Association Valentin Haüy.
15. Avec la Fondation Valentin Haüy.
16. Avec l'Union Nationale des Associations de l'Aviation Légère de l'Armée de Terre.
17. Avec l'Association Nationale des plus Grands Invalides de Guerre.
18. Avec l'Association Handicap Nord-Sud.
19. Avec le Fonds de dotation Bleuet de France.
20. Avec l'INI (Institution Nationale des Invalides).
21. Avec promotion Marceau / EMIA Coëtquidan.
22. Avec la Fondation France Mutualiste.
23. Avec la BNP Paribas Alger.
24. Avec la Fondation de Lutte contre la Cécité et la Surdité
25. Avec l'ONM 64
26. Avec l'ONACVG 31
27. Avec l'entreprise individuelle « Jean-Daniel Marquis »
28. Avec l'AD AUGUSTA

Fait à Paris, le 24 avril 2025

Le commissaire aux comptes

FRANCE AUDIT

Représentée par Monsieur Bruno CHUDEAU

Associé signataire



Guoules Cassées
Sourire Quand Même

RÉSULTATS FINANCIERS

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2024

.....page46-47

COMPTE DE RÉSULTAT
DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2024

.....page48-49

BUDGET 2025
GRANDS ÉQUILIBRES

.....page 50

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2024 (1/2)

ACTIF	2024			2023
	Brut	Amortissements et provisions (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
• Frais d'établissement				
• Frais de recherche et de développement				
• Donations temporaires d'usufruit				
• Concessions, brevet, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	37 386	0	37 386	37 386
• Autres immobilisations incorporelles	100 582	100 582	0	0
• Immobilisations incorporelles en cours				
• Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
• Terrains	1 101 473	687 976	413 498	438 801
• Constructions	22 869 479	15 385 151	7 484 328	6 691 679
• Installations techniques, matériels et outillages industriels	1 211 533	800 964	410 569	180 301
• Autres immobilisations corporelles	1 139 736	862 850	276 885	312 780
• Immobilisations corporelles en cours	10 243 466		10 243 466	6 926 812
• Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières ⁽²⁾				
• Participations	17 708 360		17 708 360	17 708 360
• Créances rattachées à des participations	930 000		930 000	930 000
• Autres titres immobilisés	48 240 929		48 240 929	48 240 929
• Prêts	234 808	9 747	225 061	199 032
• Autres immobilisations financières	78 451		78 451	93 792
TOTAL I	103 896 205	17 847 271	86 048 934	81 759 874
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	50 957		50 957	43 631
Créances ⁽³⁾				
• Créances usagers et comptes rattachés	73 126		73 126	79 051
• Créances reçues par legs ou donations				
• Autres créances	1 938 341		1 938 341	4 053 359
Valeurs mobilières de placement	168 492 170	9 411 154	159 081 016	149 662 185
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	16 211 206		16 211 206	9 482 093
Charges constatées d'avance	56 901		56 901	97 712
TOTAL II	186 822 701	9 411 154	177 411 547	163 418 031
Primes de remboursement des emprunts (III)				
Écart de conversion actif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	290 718 906	27 258 425	263 460 481	245 177 905

(1) Droit au bail.

(2) Dont à moins d'un an.

(3) Dont à plus d'un an.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2024 (2/2)

PASSIF	2024	2023
FONDS PROPRES DE L'ASSOCIATION		
Fonds propres sans droit de reprise		
• Fonds propres statutaires	119 632 459	119 632 459
• Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
• Réserve statutaire ou contractuelle	36 379 825	36 379 825
• Réserve restructuration et modernisation du Coudon	7 000 000	7 000 000
• Réserve dotation Fondation GC	1 000 000	5 000 000
• Réserve construction maison Athos Coudon	9 000 000	9 000 000
• Réserve grand projet	3 000 000	
• Réserve récupération de Moussy	1 000 000	
• Réserve spéciale	4 000 000	2 000 000
Report à nouveau	46 326 300	41 255 276
Excédent ou déficit de l'exercice	15 192 753	7 071 024
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL I	242 531 336	227 338 584
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL II	0	0
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	1 000 000	3 500 000
TOTAL III	1 000 000	3 500 000
Dettes		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (1)		
Emprunts et dettes financières divers (2)		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	297 984	411 576
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	6 522 062	5 383 250
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	119 143	85 767
Autres dettes	12 989 956	8 458 728
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL IV	19 929 145	14 339 321
Écarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	263 460 481	245 177 905

(1) Emprunts et dettes à plus d'un an, emprunts et dettes à moins d'un an.

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025

COMPTE DE RÉSULTAT DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2024 (1/2)

	2024	2023
Produits d'exploitation		
• Cotisations	10 406	7 285
• Ventes de biens	3 511	2 852
• Ventes de prestations de services	2 018 074	2 034 767
Produits de tiers financeurs		
• Concours publics et subventions d'exploitation	0	14 000
• Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
• Ressources liées à la générosité du public		
Dons divers	23 137	16 516
Legs, donation et assurance vie	0	33 201
• Contributions financières		
• Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	2 537 880	1 533 501
• Utilisation des fonds dédiés	0	0
• Autres produits	40 986	38 916
TOTAL I	4 633 994	3 681 037
Charges d'exploitation (ou charges courantes non financières)		
• Achats de marchandises	0	1 429
Variation de stock	- 7 326	4 479
• Autres achats et charges externes (dont cotisations)	4 249 721	4 544 441
• Aides financières	11 833 943	13 178 632
• Impôts, taxes et versements assimilés	204 974	269 455
• Salaires et traitements	2 383 748	2 134 193
• Charges sociales	1 286 055	1 158 344
• Dotations aux amortissements et aux dépréciations	997 409	871 456
• Dotations aux provisions	0	0
• Autres charges (dont cotisations)	699	261
• Reports en fonds dédiés	0	0
TOTAL II	20 949 223	22 162 691
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	- 16 315 229	- 18 481 655
Produits financiers		
• De participations		
• D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	36 858 171	29 936 754
• Autres intérêts et produits assimilés	1 047 625	387 737
• Reprises sur provisions et transferts de charges	8 521 940	7 341 522
• Différences positives de change		
• Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	36 689	758 451
TOTAL III	46 464 424	38 424 464
Charges financières		
• Dotations aux amortissements et aux provisions	9 411 154	8 500 813
• Intérêts et charges assimilées	0	0
• Différences négatives de change		
• Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	3	87
TOTAL IV	9 411 157	8 500 900
2 - RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	37 053 267	29 923 564

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025

COMPTE DE RÉSULTAT DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2024 (2/2)

	2024	2023
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	20 738 038	11 441 909
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	19 417	1 194
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL V	19 417	1 194
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 416	629
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions	15 043	24 335
TOTAL VI	16 459	24 964
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	2 958	-23 770
Impôt sur les bénéfices (VII)	5 548 244	4 347 116
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	51 117 836	42 106 695
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII)	35 925 083	35 035 671
EXCÉDENT OU DÉFICIT	15 192 753	7 071 024
Contributions volontaires en nature		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	0	0
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestation en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL	0	0

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025

BUDGET 2025 GRANDS ÉQUILIBRES

CHARGES		PRODUITS	
Fonctionnement hors amortissements	8 730 869 €	Produit net	34 924 723 €
Fonctionnement associatif	4 824 777 €	Française des jeux dividende à percevoir	39 586 242 €
Domaine de La Valette-du-Var	3 906 092 €	Revenus du portefeuille	1 501 667 €
Dotations aux amortissements	950 000 €	Total des revenus avant impôts	41 087 909 €
Aides sociales individuelles	4 524 000 €	Impôt à payer	6 163 186 €
Aides aux organismes et institutions	6 799 000 €	Legs	0 €
Comité d'Entente GIG	480 000 €		
Aides Externes	870 000 €		
Médico-Social	600 000 €		
Entraide des Compagnons	14 000 €		
Travail de Mémoire	400 000 €		
Grand Projet : Maison ATHOS	4 000 000 €		
Autres organismes	435 000 €		
Ailes Brisées - convention 1972	4 914 516 €		
TOTAL DES CHARGES	25 918 385 €	TOTAL DES PRODUITS	34 924 723 €
RÉSULTAT			9 006 338 €

CYP Résultat avant amortissement	496 002 €
Dotations aux amortissements	946 229 €
RÉSULTAT	- 450 227 €

Investissements courants 2025	2 685 000 €
Siège : travaux de rénovation + informatique / matériel de vidéo/sono	335 000 €
Domaine La Valette : travaux rénovation	2 000 000 €
CYP :	
PASA pergola bioclimatique, travaux divers	350 000 €



Gueules Cassées
Sourire Quand Même

ÉLECTIONS DES ADMINISTRATEURS ET VOTE DES RÉOLUTIONS

Note explicative pour les votes

Présentation des résolutions 5, 6 et 7 et pièces annexes

Liste des candidats

Curriculum vitae des candidats

Textes des résolutions

Vous trouverez, en pièces jointes à cette brochure :

- 1 bulletin de vote
- 1 enveloppe pour le bulletin de vote
- 1 enveloppe T

Ci-après les *curriculum vitae* des candidats qui sont la retranscription intégrale des textes fournis par eux-mêmes.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025

NOTE EXPLICATIVE POUR LES VOTES :

- **RENOUVELLEMENT PARTIEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**
- **VOTE DES RÉOLUTIONS**

Conformément à l'article 7 des statuts tels que publiés au *Journal Officiel* du 11 octobre 2023 (arrêté du 3 octobre), il est procédé au renouvellement partiel du Conseil d'administration. 8 postes sont à pourvoir, lors de l'Assemblée générale du 22 juin 2025.

En effet, outre les 6 postes à pourvoir au titre du renouvellement, un poste a fait l'objet d'un remplacement en raison de la démission d'un administrateur en cours de mandat (Paul Dodane). Un poste supplémentaire est également à pourvoir car non pourvu en 2024 du fait de la non atteinte de la majorité des suffrages exprimés (article 5 des statuts).

Au total, ce sont donc 8 postes qui sont à pourvoir.

En 2025, sont candidats :

- 6 administrateurs sortants et rééligibles, dont le mandat vient à échéance
- 1 administrateur nommé en remplacement d'un administrateur démissionnaire
- 8 autres membres

Du fait de l'entrée en vigueur du règlement intérieur adopté en 2024, les huit premiers candidats ayant reçu le plus de voix seront élus, l'article 2.4.2 retenant le principe de la majorité simple des suffrages exprimés.

Conformément à l'article 5 des statuts, le vote est possible par correspondance.

- **Vote par correspondance (à privilégier pour des raisons de représentativité et de commodité)**

Vous trouverez, joints à la convocation :

- **LE BULLETIN DE VOTE** pour le renouvellement des administrateurs et l'approbation des résolutions :

- Pour le renouvellement du Conseil d'administration : vous devez cocher le nom des candidats de votre choix sans dépasser le nombre de HUIT,
- Pour l'approbation des résolutions : vous devez, pour chaque résolution, cocher l'une des trois cases.

Le bulletin de vote ne doit comporter aucune mention ou signe quelconque.

- **UNE ENVELOPPE, tamponnée « VOTE exclusivement - Conseil d'administration et résolutions »,** dans laquelle vous devez insérer le bulletin de vote,
- **UNE ENVELOPPE « T »** dans laquelle vous devez inclure l'enveloppe comportant le bulletin de vote.

Vous devez indiquer au verso de l'enveloppe « T » vos nom, prénom et numéro de membre, **EN LETTRES MAJUSCULES** pour faciliter le pointage de la liste électorale. Merci par avance.

Vous devez poster l'enveloppe « T » au plus tard **le mercredi 18 juin 2025**.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025

Les enveloppes « T » seront adressées à un commissaire de justice (huissier de justice) qui s'assurera du bon déroulement des opérations de dépouillement.

Le Conseil d'administration a désigné **Gérard Pinson**, délégué régional, pour présider la commission de scrutin.

2 - Vote le jour de l'Assemblée générale

Les membres souhaitant voter en direct le jour de l'Assemblée générale, le 22 juin 2025, pourront le faire en donnant leur identité, ce qui permettra de pointer la liste électorale.

Le bureau de vote sera ouvert de 9h15 jusqu'à l'ouverture officielle de l'Assemblée générale Ordinaire, fixée à 10h00.

Je me permets d'insister auprès de chaque membre sur l'importance de participer à ces votes.

Afin que votre bulletin de vote concernant le renouvellement des administrateurs et les résolutions présentées à l'Assemblée générale puisse être pris en compte, vous devez être à jour de vos cotisations (Article 4 des statuts). Son montant est de 5 € par an à régler par chèque ou par virement à l'ordre de l'UBFT.

Si vous n'êtes pas à jour de votre cotisation, merci d'adresser votre chèque ou votre virement avant l'envoi de votre bulletin de vote.

Pour le virement à l'UBFT :

il est à effectuer sur notre compte Société Générale :

IBAN :

FR76 3000 3035 2600 0500 2611 188

Merci de préciser dans le motif pour le bénéficiaire, votre numéro de membre, votre prénom, votre nom et le terme « cotisation 2025 ».

Les statuts prévoient le vote par correspondance, ce qui renforce la représentativité des membres qui ne peuvent se déplacer pour l'Assemblée générale, et facilite le déroulement de l'Assemblée, **je vous invite donc expressément à privilégier cette procédure écrite**, et vous en remercie.

**Lucien Flamant,
Président.**

PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS 5, 6 ET 7 ET PIÈCES ANNEXES

Cette présentation et les pièces annexes (pages 54 à 126 de la brochure papier) ont été communiquées aux seuls membres de l'association et ne sont pas accessibles aux personnes non-adhérentes.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025

LISTE DES CANDIDATS AUX POSTES D'ADMINISTRATEUR

ARAGUISOOUKID Yohan Actif 47 291

BARATON José..... Actif 46 176

BAUDIN Sébastien Actif 45 908

DAUPHIN Charles Actif 43 417

DAUTREY Pierre Actif 45 364

FLAMANT Lucien Actif 44 974

GAGNAIRE BrunoActif 46 282

GUILLAUME Lionel..... Actif 46 980

JAFFRELOT Arnaud..... Actif 45 509

LE DANOIS Laurent..... Actif 46 489

MAHOUT Didier.....Membre d'Honneur 20 030

MARQUIS Jean-Daniel..... Actif 44 522

MAURY Éric.....Actif 45 227

PETER René..... Actif 46 150

PHILIPP Éric..... Actif 47 301

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025

6 administrateurs sortants et rééligibles :

- José BARATON
- Charles DAUPHIN
- Lucien FLAMANT
- Didier MAHOUT
- Jean-Daniel MARQUIS
- René PETER

1 administrateur nommé provisoirement par le conseil d'administration qui doit être ratifié par l'Assemblée générale 2025 conformément à l'article 5 des statuts :

- Éric PHILIPP nommé provisoirement à l'unanimité lors du Conseil d'administration le 25 février 2025 en remplacement de Monsieur Paul DODANE. Le mandat de l'administrateur ainsi ratifié sera renouvelé pour trois ans.

8 autres membres

- Yohan ARAGUISOOUKID
- Sébastien BAUDIN
- Pierre DAUTREY
- Bruno GAGNAIRE
- Lionel GUILLAUME
- Arnaud JAFFRELOT
- Laurent LE DANOIS
- Éric MAURY

8 postes seront pourvus. Seront élus les 8 premiers candidats ayant reçu le plus de votes (majorité simple des suffrages exprimés) en application de l'article 2.4.2 du règlement intérieur de 2024, sans qu'il soit nécessaire d'attendre la moitié des voix +1 des suffrages exprimés.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025



ARAGUISOOUKID Yohan

Membre de l'UBFT

47 291 (Actif)

Date de naissance

11 mai 1984

Situation de famille

Célibataire, 3 enfants.

Adresse

23, rue du Plagnon,
65190 Tournay

FORMATION

- Bac STT informatique de gestion.
- Titre RNCP niveau 5 Assistant Management Opérationnel.
- En cours de VAE pour un titre RNCP niveau 6 en management opérationnel.
- BSTAT Artillerie, feux dans la profondeur.
- Parachutiste 676084, chef de groupe de saut, chef de section TAP, munitionnaire corps de troupes.
- Moniteur commando, TIOR, ISTC, C-IED, PSC1, Formateur SC1, TMD.

ACTIVITÉS MILITAIRES PRINCIPALES.

- ENSOA (2003).
- 8^e RA (2004-2011).
- 35^e RAP (2011-2015).
- 13^e RDP (2015-2016).
- 35^e RAP (2016-2022).
- DRHAT GGPIT (depuis mars 2022).

AUTRES ACTIVITÉS (ÉLECTIVES OU/ET BÉNÉVOLAT)

- Porte-drapeau à Tournay.
- Membre de l'association des anciens combattants.
- Volontaire pour devenir administrateur des « Gueules Cassées ».
- Participant aux Invictus Games - Vancouver/Whistler 2025.
- Sélectionné pour les Championnats du monde militaires de volley assis au Brésil - Juin 2025.

DÉCORATIONS (PRINCIPALES)

- Médaille de la Défense nationale or.
- Médaille des blessés de guerre.
- Titre de reconnaissance de la Nation..
- Médaille d'outre-mer.
- Ancien combattant.
- Défense du territoire.

BLESSURE (S) & PENSION MILITAIRE D'INVALIDITÉ

- Blessure psychique survenue au Mali en 2020 - PMI 70 %.

PROFESSION DE FOI

Après une blessure psychique en opération, je me reconstruis par le sport et l'engagement. Mon parcours m'a conduit à m'investir pleinement pour les blessés, à travers des projets concrets comme le développement du volley assis et l'accompagnement des anciens combattants. Devenir administrateur des « Gueules Cassées » est pour moi une façon de redonner ce que j'ai reçu et de porter la voix de ceux qui se relèvent chaque jour avec courage.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025



BARATON José

Membre de l'UBFT

46 176 (Actif)

Date de naissance

14 avril 1947

Situation de famille

Marié, 5 enfants, 20 petits-enfants.

Adresse

1, promenade Mona Lisa
78000 Versailles
Tél. : 06.85.76.13.09

FORMATION :

- 1967-1970 : Prytanée National Militaire - La Flèche (72) : préparation Saint Cyr.
- 1970-2000 : Carrière militaire dans l'Arme Blindée Cavalerie puis dans l'Aviation légère de l'Armée de Terre.
- 1980 - 1983 : Commandant d'Escadrille hélicoptères légers.
- 1988-1995 : chef de cabinet du général Commandant l'ALAT.
- 1995-2000 : chef de l'antenne de sélection des pilotes hélicoptères (armée de terre - gendarmerie Sécurité civile).

ACTIVITÉS CIVILES PRINCIPALES

- 2001- 2013 : AGENORIA - cabinet de conseil en Supply Chain - VERSAILLES (78) : consultant Ingénierie (organisation-implantation).
- Juin 2013- octobre 2020 DIAGMA - cabinet de conseil en Supply Chain - PARIS (75) : consultant ingénierie (organisation-implantation).
- Octobre 2020 - aujourd'hui - Retraite.

AUTRES ACTIVITÉS (ÉLECTIVES OU/ET BÉNÉVOLAT)

- 1970-1971 : Pdt de Promotion (ESOA - EAABC).
- 1972-1973 : Responsable tradition de section (EMIA).
- 1989-1995 : Organisation du stand Armée de terre pour 4 salons de l'Aéronautique et de l'Espace.

- 1997-2012 : Scouts d'Europe VERSAILLES (78) : Chef de groupe : responsable de 2 groupes scouts.
- 2011 - aujourd'hui : vice-président de la promotion MARCEAU.
- 2017 - 2023 : secrétaire général de l'UNAALAT.
- 2018 - aujourd'hui : administrateur « Gueules Cassées » (trésorier adjoint, représentant l'UBFT aux Ailes Brisées et au Mémorial de l'Armistice).

DÉCORATIONS

- Chevalier de l'Ordre National du Mérite.
- Médaille de la défense Nationale.
- Médaille de bronze de l'Ordre de Malte.

BLESSURE (S) & PENSION MILITAIRE D'INVALIDITÉ

Cervicalgie, blessure aggravée par le fait du service.

PROFESSION DE FOI

Coopté et élu au poste d'administrateur à l'Assemblée Générale de 2018, réélu en 2019 et 2022, j'ai pu participer au travail effectué par le conseil d'administration, auprès des délégations, de leurs représentants et auprès des membres de l'association.

Le caractère amical et fraternel qui lie tous les administrateurs et tous les membres est une extraordinaire force pour notre association au travers des réunions du bureau, du conseil d'administration, des délégations régionales, de l'Assemblée générale et du Séminaire des délégués, tout en préservant la personnalité de chacun et avec un total respect des autres.

Proposé et élu trésorier adjoint, j'ai rejoint le bureau de l'association dans le but de servir encore plus.

Représentant des « Gueules Cassées » auprès de l'association du Mémorial de l'Armistice, j'ai pu apprécier le travail effectué par cette association et les liens étroits qui nous lient à eux. Il nous reste encore du travail, surtout juridique, pour les aider.

En participant le plus souvent possible aux réunions régionales je peux ainsi vous rencontrer, vous connaître un peu plus et être à l'écoute de vous tous.

Beaucoup d'actions ont été réalisées au sein de notre association au profit de tous ses membres, mais il reste encore beaucoup à faire.

C'est un Honneur pour moi, comme administrateur, de continuer à aider nos membres et c'est pour cela que, ne voulant pas m'arrêter en cours de route, je présente ma candidature au renouvellement de mon mandat d'administrateur.

Je sais que je pourrai compter sur les conseils et la sagesse des plus anciens ainsi que sur la fougue des plus jeunes. Tous ensemble nous pourrions avancer pour le bien de notre belle association.

Je vous remercie pour votre confiance et votre soutien.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025



BAUDIN Sébastien, Joël

Membre de l'UBFT

45 908 (Actif)

Date de naissance

8 juillet 1977

Situation de famille

Marié et 3 enfants

Adresse

151, rue de la Mésange
Résidence le Parc, Bât B N°642
34090 Montpellier

FORMATION

- 2020 - 2020 Auditeur Institut des Hautes Études de Défense Nationale (IHEDN).
- 2018 - 2020 Executive MBA, HEC Paris.
- 2019 - 2019 International Certificate in Corporate Finance (ICCF), HEC Paris.
- 2012 - 2014 Master 2, Sciences politiques - Relations internationales.

ACTIVITÉS CIVILES PRINCIPALES

Consultant en stratégie et développement dans le secteur de la défense.

ACTIVITÉS MILITAIRES PRINCIPALES

- 1996 - 2016 : Cadre opérationnel au sein des Forces Spéciales et du Service Action de la DGSE.
- 1^{er} Régiment de Parachutistes d'Infanterie de Marine (1^{er} RPIMa) - SAS.
- Centre Parachutiste d'Entraînement aux Opérations Maritimes (CPEOM) - Nageur de combat.
- Centre Parachutiste d'Instruction Spécialisée (CPIS) - Moniteur de Combat Spécialisé.

AUTRES ACTIVITÉS

(ÉLECTIVES OU/ET BÉNÉVOLAT)

Délégué départemental de l'Hérault et du Gard de l'Association des « Gueules Cassées ».

DÉCORATIONS

- Médaille militaire,
- Croix de la valeur militaire avec étoile de vermeil,
- Croix du Combattant,
- médaille des Blessés de guerre,
- médaille d'Outre-Mer,
- médaille de la Défense nationale échelon or,
- titre de reconnaissance de la Nation,
- médaille commémorative française,
- médaille OTAN (ISAF),
- médaille OTAN (Kosovo),
- médaille OTAN (Ex-Yougoslavie),
- médaille des Forces armées (Côte d'Ivoire),
- médaille des Forces spéciales (Côte d'Ivoire).

BLESSURES & PENSION MILITAIRE D'INVALIDITÉ

- Pension militaire d'invalidité attribuée pour blessures de guerre, 90 % + allocation grand mutilé article L.132-1.

MA PROFESSION DE FOI

Engagé au service de l'UBFT, je souhaite poursuivre l'héritage de nos fondateurs tout en modernisant notre Association pour répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain. Blessé de guerre au combat, fort de mon expérience militaire au sein d'unités d'élite et d'une reconversion réussie dans le monde civil, je veux mettre mon expertise au service des blessés, en apportant des solutions innovantes et concrètes.

Mon engagement repose sur trois axes : moderniser nos dispositifs internes, s'inspirer des modèles d'excellence et renforcer le rayonnement de l'UBFT.

Homme de traditions et d'avenir, je suis déterminé à défendre nos valeurs de solidarité, de fraternité et de résilience.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025



DAUPHIN Charles

Membre de l'UBFT

43 417 (Actif)

Date de naissance

18 août 1945

Situation de famille

Veuf, 3 enfants majeurs

Adresse

18, rue Marcel Pagnol
11000 Carcassonne

FORMATION

- BEPC.

ACTIVITÉS CIVILES PRINCIPALES

- Retraité depuis 2002.

ACTIVITÉS MILITAIRES PRINCIPALES

- Retraité militaire depuis 1995.
- 1963-1995 : 32 ans TAP/TDM.

AUTRES ACTIVITÉS (ÉLECTIVES OU/ET BÉNÉVOLAT)

- Membre du conseil départemental de l'ONAC (2^e collègue).
- Membre de la Commission d'attribution du diplôme d'honneur de porte-drapeau.
- Membre de la Commission Solidarité.

DÉCORATIONS

- Chevalier de la Légion d'honneur .
- Médaille militaire.
- Croix de la Valeur Militaire.
- Médaille des blessés de guerre.
- Croix du Combattant.
- Citation à l'ordre du Régiment (Liban).
- Citation à l'ordre de la Division (Liban).
- Témoignage de satisfaction (Irak).
- Carte du Combattant.
- Titre de reconnaissance de la Nation.

BLESSURE (S) & PENSION MILITAIRE D'INVALIDITÉ

- Blessure par éclats à la tête et à la main gauche.
- Pensionné à 95 %.

PROFESSION DE FOI

L'UBFT m'a beaucoup apporté sur le plan social et familial. C'est la raison pour laquelle je souhaite sincèrement me donner pleinement en participant concrètement aux décisions de notre association et en mettant mon sens humain et relationnel au profit de nos anciens.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025



DAUTREUIL Pierre

Membre de l'UBFT
45 364 (Actif)

Date de naissance
18 avril 1964

Situation de famille
Marié, 5 enfants

Adresse
11, rue de la Manche
22700 Perros-Guirec

FORMATION

- 2014 : Expert en sécurité aérienne, IFSA (Paris).
- 2009-2010 : Auditeur de la 115^e session du Collège de l'OTAN (Rome).
- 2001-2002 : Collège interarmées de défense (Paris).
- 1999-2000 : Pilote d'essais expérimental d'hélicoptères, EPNER.
- 1996-1997 : Diplôme d'état-major, EEM.
- 1988-1989 : Pilote et de chef de patrouille hélicoptères légers et de manœuvre, EAALAT.
- 1987-1988 : École d'Application de l'Artillerie (Draguignan).
- 1984-1987 : École Spéciale Militaire de Saint-Cyr.

ACTIVITÉS MILITAIRES PRINCIPALES

- 2022- 2023 - Inspection de l'armée de terre.
- 2019-2022 - Directeur de la navigabilité, direction de la sécurité aéronautique d'État.
- 2014-2019 - Président du Conseil Permanent de la Sécurité Aérienne de l'Armée de Terre
- 2011-2014 - Chef de la division évaluation des opérations puis du bureau plans, JFC Naples.
- 2008-2011 - Colonel adjoint au général commandant la Brigade des Forces Spéciales Terre, OMLT opération PAMIR, Afghanistan, senior mentor du général commandant la 3^e brigade de QRF
- 2006-2008 - Chef de corps, Détachement ALAT des Opérations Spéciales.
- 2002-2004 - Commandant en second, Détachement ALAT des Opérations Spéciales.
- 1996-1999 - Officier opérations, 5^e Régiment d'Hélicoptères de Combat.

- 1994-1996 - Commandant de l'escadrille des opérations spéciales, opérations Turquoise (Rwanda), Azalée (Comores) et Balbuzard noir (Adriatique).
- 1994. - Officier adjoint, escadrille des opérations spéciales, opération Epervier (Tchad).
- 1989-1993 - Officier adjoint, 3^e Escadrille d'Hélicoptères de Manœuvre du 4^e RHCM Phalsbourg, opérations MIPRENUC Cambodge, Daguet, Irak et Koweït.

AUTRES ACTIVITÉS (ÉLECTIVES OU/ET BÉNÉVOLAT)

- Membre du groupe de travail reconversion des militaires blessés du MEDEF.
- Membre actif : entraide ALAT, association des anciens de l'EPNER (AAEPNER), amicale des opérations spéciales (AOS), foyer de l'institution nationale des invalides.

DÉCORATIONS

- Officier de la légion d'honneur.
- Officier de l'ordre national du mérite.
- Croix de guerre T.O.E. étoile de bronze.
- Croix de la valeur militaire étoile de bronze.
- Médaille des blessés de guerre.
- Médaille de l'aéronautique.
- Croix du combattant.
- Médaille outre-mer agrafes Sahel, Moyen-Orient, Cambodge, Tchad et Rwanda.
- Médaille commémorative française agrafes Lybie, Afghanistan et Ex-Yougoslavie.

BLESSURES & PENSION MILITAIRE D'INVALIDITÉ

- Blessure à la tête homologuée blessure de guerre, OMLT Afghanistan.
- Pension militaire d'invalidité pour blessures en service et en OPEX.
- Deux blessures à la tête en service courant.

PROFESSION DE FOI

Très attaché à préserver notre liberté et nos moyens pour apporter une réponse adaptée aux attentes des membres, pour eux-mêmes et leurs proches, notamment en matière de santé, de soutien et de juste reconnaissance, je m'engage à adopter une démarche fondée sur la reconnaissance et la bonne camaraderie. Pour y parvenir, je sais pouvoir compter sur l'expérience et la sagesse des plus anciens, alliée à la fougue des nouvelles générations, qui nous permettent de continuer à déplacer les montagnes, comme l'ont toujours fait les Gueules cassées depuis leur fondation. Ainsi, je veillerai à maintenir le bon esprit de cohésion et de solidarité qui nous unit, animés par les valeurs qui nous ont tous guidés et nous guident encore au service de notre pays et, plus particulièrement, de ceux qui le servent.

En maintenant le cœur de la belle action menée par l'UBFT, nous devons veiller à aider et accompagner ceux et celles qui le souhaitent en soutenant leurs projets personnels et professionnels. Je tiens, en particulier, à ce que les blessés et leurs familles puissent vivre dignement et sereinement et, pour ceux qui le souhaitent, bénéficier d'un repos bien mérité tant au domaine des gueules cassées qu'au sein de la résidence Colonel Picot.

La fraternité d'armes ne s'arrête pas au seuil de l'UBFT et je n'oublie pas tous ceux qui, au sein du monde combattant comme des unités opérationnelles comptent sur notre soutien notamment pour prendre soins de camarades blessés et entretenir la mémoire de nos valeureux anciens.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025



FLAMANT Lucien

Membre de l'UBFT

44 974 (Actif)

Date de naissance

30 mars 1943

Situation de famille

Veuf, 2 enfants, 5 petits-enfants

Adresse

1 B, rue Saint-Michel
22430 Erquy

FORMATION

- CEP - CAP
- Brevet militaire professionnel (filiale Sapeur-Pompier).
- Diplôme militaire supérieur.

ACTIVITÉS CIVILES PRINCIPALES

- Bénévolat associatif dans l'Office National du tourisme 15 ans.
- Bénévole dans la réserve communale de sécurité civile de 2000 à ce jour.

ACTIVITÉS MILITAIRES PRINCIPALES

- Services actifs : 1962-1999
- Carrière militaire pendant 37 ans à la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris.
- Chef de garde incendie, Commandant de Compagnie.
- Officier Opération et Prévention.
- Conseiller technique du Corps des sapeurs-pompiers militaire du Gabon.
- Chef de Cabinet du Général commandant la Brigade de Sapeurs-pompiers de Paris.
- Chef de Corps du Groupement des services.
- Officier - OSPCI Affecté à l'État-Major du CMD de Rennes comme réserviste 1999/2004.
- Admis à Honorariat.

AUTRES ACTIVITÉS (ÉLECTIVES OU/ET BÉNÉVOLAT)

- Délégué Régional Bretagne de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête de 2011 à ce jour.
- Administrateur de l'UBFT depuis le 22 décembre 2020 et élu pour 3 ans à l'Assemblée générale 2022.
- Élu en qualité de secrétaire du conseil le 29 juin 2021.
- Élu président de l'UBFT le 20 juin 2024.
- Nommé au Conseil d'administration de l'Institution nationale des Invalides en qualité de personnalité qualifiée représentant le monde combattant.

DÉCORATIONS (principales)

- Chevalier de la Légion d'honneur.
- Officier de l'Ordre national du Mérite.
- Médaille de bronze de la défense nationale.
- Médaille de vermeil pour actes de courage et de dévouement.
- Médaille d'argent de 1^{re} classe, de 2^e classe et de bronze pour actes de courage et de dévouement.
- Croix de chevalier ONM de la république Gabonaise
- Médaille d'argent de la jeunesse et des sports et de l'engagement associatif

BLESSURE (S) & PENSION MILITAIRE D'INVALIDITÉ

Blessé en service au cours d'un feu de garage en 1969, traumatisme crânio-facial, fractures de la mâchoire, pension d'invalidité de 55 %.

PROFESSION DE FOI

Après plusieurs années d'engagement au sein de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête (UBFT) à différents postes, dont délégué régional, administrateur, secrétaire du conseil et président, mon engagement reste intact et mes responsabilités n'ont en rien diminué ma détermination à servir. Dans un esprit de solidarité et de fraternité, je désire poursuivre cette mission d'entraide en représentant ma candidature au poste d'administrateur.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025



GAGNAIRE Bruno, Jean, François

Membre de l'UBFT

46 282 (Actif)

Date de naissance

12 juillet 1967

Situation de famille

Marié, 6 enfants

Adresse

130, avenue maréchal Foch
78100 Saint-Germain-en-Laye

FORMATION

- Scolarité au Prytanée militaire de La Flèche
- Histoire (master 1 Sorbonne)
- Droit des conflits armés (Institut international en Droit humanitaire)

ACTIVITÉS MILITAIRES PRINCIPALES

- Officier des armes.
- Carrière qui se partage entre les forces, la formation, les opérations et le civilo-militaire.
- Écoles militaires de Saint-Cyr Coëtquidan (EMIA).
- École de cavalerie, 1^{er} REC, 3^e REI.
- État-major 2^e Brigade blindée.
- Chef de cabinet, délégation militaire départementale.

AUTRES ACTIVITÉS (ÉLECTIVES OU/ET BÉNÉVOLAT)

- Engagement associatif : administrateur de l'association Foyer des Invalides
- Organisateur d'activités caritatives au profit des blessés de guerre.

DÉCORATIONS

- Chevalier de la Légion d'honneur
- Chevalier de l'Ordre national du Mérite
- Médaille des blessés de guerre

BLESSURE(S) & PENSION MILITAIRE D'INVALIDITÉ

- Blessé en opération en Afghanistan en janvier 2010

VOTRE PROFESSION DE FOI

Mes années d'engagement associatif m'ont offert une expérience humaine et solidaire précieuse, aux côtés de bénévoles d'exception, engagés au service des blessés. Aujourd'hui, avec humilité et détermination, je souhaite poursuivre mon engagement en mettant mon expérience et mon énergie au service des membres des « Gueules Cassées » et de leur famille.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025



GUILLAUME Lionel

Membre de l'UBFT

46 980 (Actif)

Date de naissance

13 janvier 1969

Situation de famille

Marié, 5 enfants, 2 petites-filles

Adresse

18, route de Castelnaudary,
11400 Issel

FORMATION

- ENSOA Saint-Maixent (1990 - 1991).
- EAI - École d'Application de l'Infanterie (2002 - 2003).

ACTIVITÉS CIVILES PRINCIPALES

- Retraité
- Mandataire immobilier indépendant.

ACTIVITÉ MILITAIRES PRINCIPALES

- Officier Supérieur Adjoint - 14^e RISLP :
2019 - 2023 Appui et conseil stratégique au commandement
- Expert Emploi des Forces Confirmé - Etat-Major Nouvelle-Calédonie :
2016 - 2019 Analyse et planification des opérations militaires
- Officier Renseignement Corps de Troupe - 3^e RPIMa :
2012 - 2016 Supervision des opérations de renseignement
- Chef de Cabinet du Général Commandant les Éléments Français au Sénégal :
2010 - 2012 Gestion des relations institutionnelles et diplomatiques
- Commandant d'Unité - 3^e RPIMa :
2008 - 2010 Commandement et gestion d'unités en opération
- Adjoint Commandant de Compagnie - 3^e RPIMa :
2007 - 2008 Soutien opérationnel au commandement

- Chef de Section Infanterie - 3^e RPIMa :
2003 - 2007 Commandement d'une section d'infanterie parachutiste
- Élève Officier - EAI :
2002 - 2003 Formation au commandement
- Opérateur Tacticien JANUS - EAI :
2001 - 2002 Simulation et analyse de manœuvres opérationnelles
- Chef de Groupe d'Observateur dans la Profondeur - Nouvelle-Calédonie :
1999 - 2001 Surveillance et collecte de renseignements en profondeur
- Sous-Officier - 3^e RPIMa :
1991 - 1999 Expérience en commandement tactique
- ENSOA Saint-Maixent :
1990 - 1991 Formation initiale de sous-officier

AUTRES ACTIVITÉS

- Trésorier de l'association Association Récréative Culturelle et Sportive d'Issel.
- Secrétaire adjoint de l'association L'Amour est dans la Truffe.
- Bénévole au sein de l'ARPD (assistance, recherche de personne disparue).

DÉCORATIONS

- Chevalier de la Légion d'Honneur.
- Chevalier de l'Ordre National du Mérite.
- Croix de la Valeur Militaire avec une citation au combat.
- Croix du Combattant.
- Médaille Outre-Mer (Tchad, RCA, Sahel).
- Médaille de la Défense Nationale (échelon Or).
- Titre de reconnaissance de la Nation (OPEX).
- Médaille Commémorative Française (Afghanistan & Timor Oriental).
- Médaille de la Protection du Territoire National.
- Non Article 5 ISAF.
- Ordre National du Lion.
- Médaille INTERFET

PROFESSION DE FOI

Profondément attaché aux valeurs de fraternité et de solidarité entre blessés, je mesure pleinement les épreuves traversées par ceux qui ont payé le prix du devoir. Fort de mon parcours et de mon engagement, j'ai une admiration et un respect immenses pour l'Union des Blessés de la Face et de la Tête, qui œuvre avec dévouement pour ses membres.

Je souhaite mettre mon expérience et mon énergie au service de cette noble cause, en apportant écoute, soutien et engagement total. Mon ambition est de contribuer activement à son développement et à la préservation de ses valeurs fondamentales en intégrant le conseil d'administration. Avec humilité et détermination, je m'engage à œuvrer pour le bien-être et la reconnaissance des blessés, afin que chaque membre trouve en cette union un véritable pilier de résilience et d'entraide.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025



JAFFRELOT Arnaud

Membre de l'UBFT

45 509 (Actif)

Date de naissance

1^{er} novembre 1972

Situation de famille

Divorcé, 2 enfants

Adresse

16, rue Kergoust
22170 Lanrodec

FORMATION

Militaire:

- 3^e RPIMa 1994-1997.
- 1^{er} RPIMa 1997/2009 (Opérateur RAPAS, puis Spotter TELD au sein du 1^{er} RPIMa).

ACTIVITÉS CIVILES PRINCIPALES

- Contrôleur des douanes depuis 2009 (emplois réservés).

ACTIVITÉS MILITAIRES PRINCIPALES

- Ancien opérateur au sein du 1^{er} RPIMa.

AUTRES ACTIVITÉS

(ÉLECTIVES OU/ET BÉNÉVOLAT)

- Délégué départemental des « Gueules Cassées » du Morbihan.
- Président d'une association d'histoire.

DÉCORATIONS

- Médaille militaire.
- Croix de la Valeur Militaire.

BLESSURE (S) & PENSION MILITAIRE D'INVALIDITÉ

- 20 % PMI (10 % acouphènes bilatéraux, perte auditive + 10 % dos, suite accident de saut en parachute).

PROFESSION DE FOI

Depuis mon adhésion aux « Gueules Cassées » en 2009, j'ai nourri un profond respect pour les valeurs de solidarité et de fraternité qui unissent notre grande famille. Fort de cette conviction, je souhaite aujourd'hui m'engager davantage en présentant ma candidature au poste d'administrateur de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête.

En 2023, j'ai eu l'honneur d'accompagner les membres de mon secteur (département 56), en collaboration étroite avec le délégué régional et l'équipe du siège. Ce rôle m'a permis de comprendre combien le soutien humain et administratif est essentiel pour nos membres, qu'il s'agisse de dossiers liés aux PMI, aux aggravations ou à la reconnaissance de nouvelles infirmités.

Ma carrière militaire a été marquée par des défis auxquels beaucoup d'entre nous ont été confrontés. Elle m'a appris la résilience, l'écoute et l'importance de la transmission. Ces qualités, je souhaite aujourd'hui les mettre au service de nos camarades blessés, pour leur offrir le soutien nécessaire à leur reconstruction, tant psychologique que sociale.

En tant qu'ancien militaire avec un taux de PMI modeste (10 % pour perte auditive et acouphènes bilatéraux, 10 % pour douleurs dorsales), j'ai personnellement expérimenté les complexités administratives liées à la reconnaissance et au soutien des blessés. Cette expérience m'a sensibilisé à l'importance de démarches claires et efficaces, une mission que l'UBFT porte avec un engagement exemplaire.

Je suis convaincu que notre action doit s'articuler autour de deux axes essentiels :

1. La famille : Actrice discrète mais essentielle, elle joue un rôle déterminant dans la résilience des blessés. Nous devons veiller à l'impliquer et la soutenir davantage dans nos projets.

2. La transmission de valeurs : En inspirant nos membres à puiser dans leur force intérieure et leur esprit de cohésion, nous leur donnons les outils pour transformer leurs épreuves en moteurs de reconstruction.

Lors du dernier séminaire, j'ai été particulièrement inspiré par les pistes évoquées pour simplifier les démarches administratives, élargir les critères d'éligibilité et renforcer l'accompagnement des familles. Ces réflexions s'alignent pleinement avec ma volonté de contribuer activement à la mission de notre association.

En intégrant le Conseil d'administration, je souhaite représenter une génération de membres attachée aux valeurs fondamentales de l'UBFT, tout en apportant une vision renouvelée et constructive pour relever les défis actuels.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025



LE DANOIS Laurent, Alain

Membre de l'UBFT
46 489 (Actif)

Date de naissance
24 février 1966

Situation de famille
Marié 4 enfants (2+2)

Adresse
7, rue Les Cures
84310 Morières lès Avignon

FORMATION

- Boucher,
- Sapeur-Pompier Volontaire,
- Membre des Forces Spéciales,
- Sauveteur en mer à la SNSM.

ACTIVITÉS CIVILES PRINCIPALES

- Pair aidant blessés militaires.

ACTIVITÉS MILITAIRES PRINCIPALES

- Sous-officier supérieur (Major), Honorariat.

AUTRES ACTIVITÉS (ÉLECTIVES OU/ET BÉNÉVOLAT)

- Membre du CA et trésorier AMGYO PACA.
- Membre aidant de la maison Athos de Toulon.

DÉCORATIONS

- Médaille Militaire.
- Chevalier de l'Ordre National du Mérite.
- Médaille Nationale de Reconnaissance aux victimes du Terrorisme.
- Médaille des blessés de guerre (2 étoiles).
- Croix du combattant Volontaire.
- Médaille de l'Aéronautique.
- Croix du Combattant.
- Médaille d'Outre-mer.
- Médaille d'Or de la Défense Nationale.
- Médaille commémorative Française.
- Titre de reconnaissance de la Nation.
- Médaille de la Protection militaire du Territoire.
- Médaille OTAN Ex-Yougoslavie (2).
- Médaille OTAN Kosovo.
- Médaille OTAN Macédoine.
- Médaille OTAN Afghanistan (2).
- US Army Achievement médal.

BLESSURE (S) & PENSION MILITAIRE D'INVALIDITÉ

- Pensionné Militaire à 85 %.
- 2 blessures de guerre (Oreilles et ESPT) .
- 18 blessures en service commandé et aérien commandé.

PROFESSION DE FOI

Blessé de guerre et blessé multiple, je suis à titre personnel pair aidant pour mes camarades blessés.

Jemets un point d'honneur à renseigner et/ou accompagner mes camarades blessés de tous horizons en leur apportant l'aide nécessaire dans leurs parcours administratifs.

Bien avancé dans mon parcours socio-médico-administratif, je continue cette démarche personnelle et bénévole auprès de camarades qui sont sans appartenance à une association d'Anciens Combattants.

Blessé psychique, je souhaiterais représenter mes camarades en situation d'ESPT au sein du conseil d'administration.

Je souhaiterais continuer ma démarche de conseils aux camarades blessés en apportant toute mon aide à l'UBFT dont je partage les valeurs sans réserve.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025



MAHOUT Didier

Membre de l'UBFT

20 030 (Membre d'honneur)

Date de naissance

18 août 1956

Situation de famille

Marié, 2 enfants

Adresse

414, chemin Fontaine de Laurent
13880 Velaux

FORMATION

Hautes Études Commerciales, HEC Paris 1979.

ACTIVITÉS CIVILES PRINCIPALES

BNP PARIBAS

- 2018 - 2022 Responsable Corporate Banking
- Membre du Comité Exécutif d'International Retail Banking, Paris.
- 2015 - 2018 DG Europe Centrale et Responsable Pays Hongrie, Budapest.
- 2007 - 2015 DG Australie - Nouvelle Zélande, Sydney.
- 2003 - 2007 DG Succursale de Bruxelles et Responsable Pays, Bruxelles.
- 2000 - 2003 Responsable Pays Allemagne-Europe Centrale & Orientale, CIB, Direction Europe, Paris.

ACTIVITÉS MILITAIRES PRINCIPALES

Néant

AUTRES ACTIVITÉS (ÉLECTIVES OU/ET BÉNÉVOLAT)

- Conseiller du Commerce Extérieur de la France.
- Administrateur de filiales de BNP Paribas à l'étranger (Algérie).

DÉCORATIONS (PRINCIPALES)

- Chevalier de Légion d'Honneur.
- Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

BLESSURE (S) & PENSION MILITAIRE D'INVALIDITÉ

Néant

PROFESSION DE FOI

Très honoré d'avoir rejoint une organisation de bienfaisance aussi ancrée dans l'Histoire de la France que l'est l'UBFT, j'espère lui apporter ma connaissance des marchés financiers afin de lui permettre, toujours dans un souci de prudence, d'optimiser ses ressources financières et ainsi d'accroître ses moyens d'action.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025



MARQUIS Jean-Daniel

Membre de l'UBFT

44 522 (Actif)

Date de naissance

23 avril 1966

Situation de famille

Marié, 4 enfants, 5 petits-enfants

Adresse

65, chemin Saint-Georges

13980 Alleins

Tél. : 06 61 20 36 16

jdmarquis@gueules-cassees.asso.fr

FORMATION

- CAP/BEP Électronique - Niveau F3 électrotechnique.

ACTIVITÉS CIVILES PRINCIPALES

- Chef d'entreprise.

ACTIVITÉS MILITAIRES PRINCIPALES

- Caporal 13^e BCA.
- Caporal-chef - Réserviste au CTAC de Marseille.
- Caporal-chef réserve opérationnel 2^e REI (Légion étrangère).
- Caporal-chef 1^{re} classe, Bureau des anciens de la Légion étrangère (BALE).
- Réserve citoyenne représentant l'UBFT auprès du COMLE.

AUTRES ACTIVITÉS (ÉLECTIVES OU/ET BÉNÉVOLAT)

- Président de la commission sociale individuelle de l'UBFT.
- Vice-président de l'UBFT.
- Membre de la commission sociale ONAC DES B du R depuis 1992.
- Administrateur UNION FÉDÉRALE des B du R, représentant les OPEX.
- Secrétaire général des AC/VG de la commune Alleins (13) depuis 1992.
- Responsable du Bleuet de France sur la commune d'ALLEINS (13) depuis 1992.
- Responsable du protocole UBFT.

DÉCORATIONS

- Médaille d'Outre-Mer.
- Médaille de la Défense Nationale.
- Médaille des services volontaires.
- Médaille ONU (Liban).

BLESSURE (S) & PENSION MILITAIRE D'INVALIDITÉ

- Blessé en service en 1987 lors d'une escorte au Sud du Liban. Taux d'invalidité 100 % + 27°.

PROFESSION DE FOI

Vous m'avez fait confiance en 2007 pour m'élire en tant qu'administrateur et je vous en remercie vivement.

J'ai la chance et le privilège de pouvoir œuvrer au poste de Président de la Commission Sociale en collaboration avec Laura notre Directrice Adjointe, son équipe ainsi que nos 3 administrateurs qui ne ménagent pas de leur temps.

Depuis bientôt 1 an, j'ai aussi le plaisir et l'honneur de siéger en tant que Vice-Président de notre Association ce qui me permet d'être au plus près de vous, j'ai pu faire des rencontres exceptionnelles, travailler en phase avec les blessés et les médecins, de grands projets en perspective. C'est pourquoi je présente à nouveau ma candidature au renouvellement du poste d'administrateur pour continuer à travailler auprès de vous, auprès de notre Association.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025



MAURY Éric, Philippe, François

Membre de l'UBFT

45 227 (Actif)

Date de naissance

11 avril 1963

Situation de famille

Marié - 5 enfants

Adresse

21, rue Gambetta
78210 Saint-Cyr l'École

FORMATION

École spéciale militaire de Saint-Cyr
École de Guerre

ACTIVITÉS CIVILES PRINCIPALES

Directeur adjoint de l'ONaCVG

ACTIVITÉS MILITAIRES PRINCIPALES

Général de division (2S)

- 1984 à 1987 : École Spéciale Militaire de Saint-Cyr promotion « Général Monclar » (Guer).
- 1987 à 1988 : École d'application de l'arme blindée et cavalerie (Saumur).
- 1988 à 1991 : Lieutenant puis capitaine au 13^e régiment de dragons parachutistes (Dieuze).
- 1992 à 1995 : Adjoint puis commandant d'escadron de chars AMX 30B2 au 5^e régiment de dragons (Valdahon).
- 1995 à 1997 : Officier parachutiste au centre d'instruction de préparation militaire (Grenoble).
- 1997 à 2000 : Stagiaire de l'enseignement militaire supérieur, scientifique et technique puis Stagiaire au collège interarmées de Défense (Paris).
- 2000 à 2002 : Chef du bureau opérations instruction du 13^e RDP (Dieuze).

- 2002 à 2004 : Pilote du domaine de spécialités Renseignement au centre d'enseignement et d'études du renseignement de l'armée de Terre (Saumur).
- 2004 à 2007 : Chef du bureau emploi de l'état-major de la Brigade des Forces Spéciales Terrestres (Pau).
- 2007 à 2009 : Chef de corps du 2^e régiment de hussards (Sourdun).
- 2009 à 2011 : Directeur des formations d'élèves des Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan (Guer).
- 2011 à 2014 : Expert Renseignement, chef d'état-major puis inspecteur général à l'Inspection de l'armée de Terre (PARIS).
- 2014 à 2016 : Général commandant la brigade de renseignement (Haguenu).
- 2016 à 2018 : Général commandant le renseignement des forces terrestres (Strasbourg).
- 2018 à 2020 : Général commandant la formation de l'armée de Terre (Tours)
- 2020-2025 : Directeur général adjoint de l'Office national des combattants et victimes de guerre.

OPEX : République centrafricaine - Ex-Yougoslavie - Tchad - Afghanistan - République de Côte d'Ivoire

AUTRES ACTIVITÉS (ÉLECTIVES OU/ET BÉNÉVOLAT)

- Administrateur de la Fondation des « Gueules Cassées ».

DÉCORATIONS (PRINCIPALES)

- Commandeur de l'ONM
- Officier de la Légion d'honneur.

BLESSURE (S) & PENSION MILITAIRE D'INVALIDITÉ

Blessure de la face en 1990.

PROFESSION DE FOI

Après 36 années dans l'armée de Terre passées principalement dans des unités de Forces spéciales et de renseignement, ayant, à ce titre, commandé nombre de blessés, ayant été moi-même grièvement blessé à la face lors d'un saut en parachute, il m'a semblé important de continuer à servir « autrement », et notamment en consacrant une partie de mon temps à ceux qui ont souffert pour notre pays par la voie des armes. C'est la raison pour laquelle je souhaite postuler à la fonction d'administrateur de l'UBFT, institution prestigieuse et en qui j'ai toute confiance pour accompagner ceux qui ont souffert dans leur chair au service de la France et contribuer à leur reconnaissance et à leur mémoire.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025



PETER René

Membre de l'UBFT

46 150 (Actif)

Date de naissance

27 novembre 1951

Situation de famille

Veuf, 2 enfants, 2 petits enfants

Adresse

81, avenue des Pins
31470 Fonsorbes

FORMATION

- DEUG d'économie en 1971 à Grenoble.
- Saint-Cyrien, promotion Lieutenant Darthenay 1974-1976.
- DEA d'histoire à la Sorbonne en 1990.
- ESG, 92-94

ACTIVITÉS CIVILES PRINCIPALES

- Conseiller de Dominique Bussereau de 2008 à 2021, ministre des Transports puis président de l'assemblée des départements de France.

ACTIVITÉS MILITAIRES PRINCIPALES

- Affectation dans les troupes aéroportées à la sortie de l'École d'application en 1977.
- 1^{er} mandat FINUL au Liban avec le 3^e RPIMA commandé par le colonel Salvan d'avril 1978 à octobre 1978.
- Chef de la section d'intervention, cité à l'ordre de la brigade lors de l'attaque de la caserne de Tyr par les Palestiniens le 2 mai.
- Instructeur à Saint-Cyr de 1981 à 1983.
- Commandement d'unité élémentaire au Groupement aéroporté (généraux Cann puis Bertin), chef de corps colonel Jourdain de 1983 à 1986.
- De nouveau instructeur à Saint-Cyr de 1986 à 1990.
- École supérieure de guerre 1990 à 1992.

- Chef bureau opération instruction au 14^e RPCS de 1992 à 1994.
- Instructeur en école d'application de 94 à 1996,
- Commandement régiment para, BOMAP puis 1^{er} RTP de 1996 à 1999.
- Chef bureau logistique au CFAT à Lille de 1999 à 2001.
- Chef du Groupement « Aéroportés » de la STAT à Toulouse de 2001 à 2004.
- Commandement de la BTI de 2004 à 2008 à La Rochelle.

AUTRES ACTIVITÉS (ÉLECTIVES OU/ET BÉNÉVOLAT)

- Vice-président de l'ONAC-VG 31.
- Président de la Fédération Nationale André Maginot (FNAM).
- Administrateur et 1^{er} vice-président de la France mutualiste.
- Administrateur national ONACVG et COPER.

DÉCORATIONS (PRINCIPALES)

- Officier de la Légion d'honneur.
- Commandeur de l'ONM.
- Croix de la valeur militaire.
- Commandeur Palmes académiques.

BLESSURE (S) & PENSION MILITAIRE D'INVALIDITÉ

Chute & traumatisme crânien - Saut parachute & 10/12/1974 chute cheval en tant qu'élève officier. 10 %.

PROFESSION DE FOI

Après 37 années de carrière essentiellement effectuée dans les troupes aéroportées avec des affectations à Saint-Cyr comme instructeur, je me suis beaucoup investi dans le milieu associatif, notamment celui des anciens combattants.

Mes différentes responsabilités me permettent d'avoir une vision globale et approfondie des associations concernées par cette cause.

Mes contacts au plus haut niveau avec les autorités gouvernementales et militaires sont des atouts pour défendre les intérêts des combattants et des blessés.

Veuf depuis novembre 2023, j'ai de ce fait du temps de libre pour me consacrer davantage encore à leur défense. Je suis, par conséquent, en mesure de continuer à m'impliquer dans la gouvernance de l'UBFT et candidat au renouvellement de mon mandat d'administrateur.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025



PHILIPP Éric, Francois, Jean

Membre de l'UBFT

47 301 (Actif)

Date de naissance

7 octobre 1968

Situation de famille

Marié, 4 enfants

Adresse

8, avenue Joffre
92380 Garches

FORMATION

- UNIVERSITAIRE : Licence histoire / Master en stratégie et sécurité de défense.
- MILITAIRE : Diplôme d'état-major / Brevet étude militaire supérieure (BEMS).

ACTIVITÉS CIVILES PRINCIPALES

- Dirigeant l'entreprise de conseil EPC depuis le 1^{er} octobre 2024.

ACTIVITÉS MILITAIRES PRINCIPALES

- Commandement : Chef de peloton de char (15 personnes), commandant un escadron de cavalier parachutiste (100 personnels) / Commandant la brigade du secteur Nord de la MINUSMA (ONU) au Mali (3200 personnels).
- Formations : Instructeur tactique à l'École de Cavalerie pour les sous-officiers puis les lieutenants / Officier stagiaire à l'école de guerre Terre et Interarmées.
- Opérations : Expert gestion de crise et planification en État-major de niveau Division / 8 opérations extérieures et séjours à l'étranger : (Centrafrique (96), Macédoine (99), Kosovo (2002), Côte D'ivoire (2003), Afghanistan (2006), Tchad (2008), Kosovo (2009), Stavanger en Norvège (2011 à 2015) / Chef du Centre Opération de la Zone de Défense IDF de ST Germain en Laye lors des attentats du Bataclan en 2015, Mali (2017), Coopérant militaire au Liban de 2019 à 2022, chef de projet visant à sécuriser la flotte de la parade du 26 juillet 2024 dans le cadre des JOP2024.

- Relations internationales : 2011-2015 : Chef Plans au Joint Warfare Center / 2019 - 2022 : Conseiller militaire du directeur de l'École de Guerre Libanaise.
- Quitte le service actif le 1^{er} octobre 2024.

AUTRES ACTIVITÉS (ÉLECTIVES OU/ET BÉNÉVOLAT)

- Conférencier sur la blessure psychique en opérations (8 témoignages vers des Hôpitaux Militaires / École d'armes / École de Guerre / École de Guerre Libanaise (anglais).

DÉCORATIONS (PRINCIPALES)

- Officier de la Légion d'Honneur.
- Chevalier de l'ordre national du mérite.
- Croix de la valeur militaire.
- Médaille des blessés de guerre.
- Croix du combattant.
- Médaille outre-mer agrafes Sahel, Côte d'Ivoire, Tchad, Liban.
- Médaille de la Défense nationale Échelon Or agrafe troupes aéroportées, arme blindé, missions assistances extérieures.
- Médaille du dévouement et du courage du ministère des affaires étrangères.
- Titre de reconnaissance de la Nation.
- Médaille commémorative française agrafes Afghanistan et ex Yougoslavie.
- Médaille de protection territoire agrafes Sentinelle et JO 2024.
- Médaille de l'ONU - MINUSMA.
- 4 Médailles OTAN : Kosovo, ISAF, Non article 5-Kosovo, ex-Yougoslavie.
- Médaille Eufor Tchad/RCA.
- Croix de la valeur militaire libanaise.

BLESSURE (S) & PENSION MILITAIRE D'INVALIDITÉ

Homologation blessure de Guerre TSPT en février 2018 suite à l'attentat IED survenue au Mali/Kidal en avril 2017. Pension militaire invalidité de 30 % obtenue en septembre 2021.

PROFESSION DE FOI

Que dire quant à mon désir de servir la Cause des blessés... Cette Cause, depuis ce jour de juin 2018 où le professeur Paul, en OPEX, me signifia que vraisemblablement j'étais atteint de TSPT, puis le chemin de la reconstruction, m'ont amené à parler et à témoigner sur ce traumatisme, à expliquer ce que nous, blessés, attendons de nos concitoyens. Nous ne voulons pas de pitié, puisque nous faisons notre devoir de soldats, de policiers, de douaniers, de pompiers, mais nous ne souhaitons pas non plus être instrumentalisés, comme cela est parfois le cas pour des motifs de communication. Cette blessure, dont nous souffrons quasiment tous à des degrés divers, et pour certains accentuée par des blessures faciales, est l'épicentre de nos vies. Cette mission d'appui et de soutien, pour utiliser un terme tactique, est parfaitement remplie par l'UBFT et n'a pour objectif que de servir ceux qui ont tant donné. Cet altruisme si beau et idéalement authentique, je souhaite, avec votre concours et votre approbation, continuer à servir et m'efforcer d'être à la hauteur de tous ces administrateurs, de tous ces présidents, qui ont tant œuvré au profit de leurs frères et sœurs d'armes depuis plus de cent ans.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025

RÉSOLUTIONS SOUMISES AU VOTE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNION DES BLESSÉS DE LA FACE ET DE LA TÊTE DU DIMANCHE 22 JUIN 2025

ARRÊTÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 AVRIL 2025

RÉSOLUTION N°1

Approbations des rapports moraux et d'activité

Conformément à l'article 6 des statuts, après lecture des rapports moraux et d'activité 2024 sur la gestion du Conseil d'administration, l'Assemblée générale approuve ces rapports dans toutes leurs dispositions.

- Réserve Grands Projets Associatifs pour un montant de 5 000 000 € venant en complément à la réserve de 3 000 000 €,
- Création d'une réserve Vie Associative pour un montant de 5 000 000 €,
- Réserve pour soutien à la Fondation des Gueules Cassées de 5 000 000 €,
- Imputation du résultat positif de 4 192 753 € au report à nouveau qui passe ainsi de 46 326 300 € à 50 519 053 €.

RÉSOLUTION N°2

Approbations des comptes

Conformément à l'article 6 des statuts, après lecture des rapports du trésorier et des commissaires aux comptes, l'Assemblée générale approuve les comptes de l'exercice 2024 dans toutes leurs dispositions et donne quitus au Conseil d'administration.

RÉSOLUTION N°4

Approbations du budget 2025

Conformément à l'article 6 des statuts, après avoir entendu la présentation du budget 2025, l'Assemblée générale l'adopte dans toutes ses dispositions.

RÉSOLUTION N°3

Affectations du résultat

L'Assemblée générale décide d'affecter le résultat comptable bénéficiaire de l'exercice 2024 d'un montant de 15 192 753 euros de la façon suivante :

- Reprise de la réserve en soutien à la Fondation des Gueules Cassées de 1 000 000 €,
- Reprise de la réserve restructuration Domaine du Coudon de 3 000 000 €,
- Reprise de la réserve spéciale de 4 000 000 €,
- Création d'une réserve de fonctionnement pour un montant de 4 000 000 €,

RÉSOLUTION N°5

Approbations de la radiation de monsieur X

Conformément à l'article 4 des statuts, l'Assemblée générale approuve la délibération du Conseil d'administration en date du 17 décembre 2024 par laquelle ce dernier a prononcé la radiation de monsieur X pour juste motif, à savoir, « porter atteinte à l'image et à la réputation de l'association ».

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU DIMANCHE 22 JUIN 2025

RÉSOLUTION N°6

Approbations de la radiation de monsieur Y

Conformément à l'article 4 des statuts, l'Assemblée générale approuve la délibération du Conseil d'Administration en date du 17 décembre 2024 par laquelle ce dernier a prononcé la radiation de monsieur Y pour juste motif, à savoir, « *porter atteinte à l'image et à la réputation de l'association* ».

RÉSOLUTION N°7

Approbations de la radiation de monsieur Z

Conformément à l'article 4 des statuts, l'Assemblée générale approuve la délibération du Conseil d'administration en date du 16 janvier 2025 par laquelle ce dernier a prononcé la radiation de monsieur Z pour juste motif, à savoir, « *porter atteinte à l'image et à la réputation de l'association* ».

RÉSOLUTION N°8

Approbations des cotisations annuelles

Conformément à l'article 6 des statuts, l'Assemblée générale approuve le montant des cotisations pour l'année 2026 fixé à 5 euros.



